



**FESTIVAL D'ÉTÉ**  
JÉRÔME MINIÈRE RAFLE LE MIROIR  
DE LA CHANSON FRANÇAISE B 4

**MODE**  
ANDRÉE WATTERS, ENTRE  
« SKATE » ET MÉDIÉVAL B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MARDI 19 JUILLET 2005

## Un plongeon en or pour le Canada



La Canadienne Blythe Hartley a démontré hier que le plongeon n'est pas seulement une spécialité chinoise. Championne du monde 2001 sur le tremplin de un mètre, la jeune femme de 23 ans originaire de Colombie-Britannique a répété son exploit et remporté le titre 2005 dans la même spécialité lors de la deuxième journée des Championnats du monde de natation à Montréal. Dominante, Hartley (ici devant les juges) a tenu à bonne distance la Chinoise Wu Min Xia, qui a décroché l'argent. Voir textes en S8 et S9.

### ACCUSÉ DE MEURTRE

## Sanfaçon détestait la violence, selon ses amis

VALÉRIE BEAULIEU  
ET GUY BENJAMIN

VBeaulieu@lesoleil.com  
GBenjamin@lesoleil.com

La consternation était totale, hier, au palais de justice de Québec, lors de la comparution de Dominic Sanfaçon. Des amis s'expliquent mal ce qui a poussé le jeune homme, apparemment sans histoire, à commettre des actes aussi sordides.

« Je n'arrive pas à comprendre et je m'excuse pas le geste. Mais c'était un gars super sympathique, pas violent du tout », affirme Martin (prénom fictif) qui connaît l'accusé depuis un an.

Le jeune homme n'a pas voulu dévoiler son identité par peur des représailles au boulot. Il se doute bien que très peu d'individus seront du côté de son ami, compte tenu de la gravité des faits reprochés.

Voir SANFAÇON en A 2 >

Plus d'information Page A 3



Dominic Sanfaçon sortant de la centrale de police hier matin.

PRESSÉ PAR CERTAINS DE REVENIR, BERNARD LANDRY ROMPT LE SILENCE :

## « Ma décision n'a pas changé »

SIMON BOIVIN  
SBoivin@lesoleil.com

■ Bernard Landry n'a pas changé d'idée. Il ne met pas le couvercle sur la marmite de ceux qui bouillent de le voir revenir, mais poursuit la préparation de ses cours à l'UQAM.

Joint, hier, à sa résidence de Verchères, l'ex-chef du Parti québécois n'a pas donné l'impression de vouloir sauter la clôture de nouveau. « Je n'ai, jusqu'à maintenant, aucunement changé la décision que j'ai annoncée au début de juin », a-t-il affirmé au SOLEIL.

Jusqu'à maintenant ? L'ancien premier ministre garderait-il la porte ouverte à un autre tour de piste si l'envie

lui en prenait ? Cette précaution semble faite par égard pour ceux qui le réclament à cor et à cri. « Ça veut dire que j'ai quand même le respect de ceux et celles qui écrivent et disent ces choses, indique M. Landry. Je ne peux pas renvoyer ça du revers de la main. Mais ma décision n'a pas changé. Et je ne participe à aucun de ces mouvements de près ou de loin. »

S'il est un retour que prépare assurément M. Landry, c'est celui de la tribune universitaire. Le professeur Landry planche à la préparation de ses cours à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). « Ah oui, déjà, j'ai commencé à travailler avec l'UQAM dans les jours qui ont suivi mon départ, souligne-t-il. Je connais les sujets, mais pour le titre (de mon cours), c'est un peu prématuré. J'ai encore du travail à faire. J'ai mes anciennes spécialités, comme le commerce international, mais les gens qui s'occupent de science politique aimeraient bien que je les aide un peu aussi. Alors commerce international,

science économique, science politique, ce sont les horizons dont l'UQAM m'a parlé. »

Depuis le fameux vote de confiance du 4 juin et le départ du chef péquiste, différentes personnes l'ont enjoint à se porter candidat à sa propre succession. La mise en ligne d'une pétition et une lettre ouverte signée par une quarantaine de personnalités se sont taillé une place de choix dans l'espace médiatique. Après la gifle du 76,2 %, la chose doit quand même faire un petit velours. « Je ne regarde pas ça comme ça, précise Bernard Landry. C'est

la chose doit quand même faire un petit velours. « Je ne regarde pas ça comme ça, précise Bernard Landry. C'est

Voir LANDRY en A 2 >

« Je ne participe à aucun de ces mouvements, de près ou de loin »

## La cuvée 2005 du Festival d'été fera l'histoire... et fera école

Assistance record de plus de 900 000 personnes et 110 000 macarons vendus

NICOLAS HOULE  
NHoule@lesoleil.com

Éclectisme pleinement assumé, têtes d'affiches rassembleuses, figures respectées de l'émergence et beau temps, voilà la recette gagnante du Festival d'été. C'est à tout le moins ce qui a permis à la présentation 2005 de faire histoire : selon l'organisation, une foule record dépassant les 900 000 festivaliers sera venue apprécier les spectacles, se procurant au passage l'équivalent de 110 000 laissez-passer.

La présidente, Josée Hallé, le directeur général, Daniel Gélinas, et le directeur de la programmation, Jean Beauchesne, étaient tout sourire, hier, au Hilton, où ils revenaient sur les 11 jours de leur événement. Pour eux, force était d'admettre que le virage qu'ils ont amorcé en 2003 en s'efforçant de mettre le grappin sur des grandes vedettes, des exclusivités et des shows destinés aux jeunes porte ses fruits. Ainsi, les Plaines auront affiché complet — ou

presque — quatre soirs, avec les performances de Simple Plan, ZZ Top, des Trois Accords et de Billy Talent. Daniel Gélinas s'est d'ailleurs félicité que la scène ait été reculée à la suite des Jeux mondiaux des policiers et pompiers...

« La formule du laissez-passer est encore bonne, affirme-t-il. Si les gens ne se sont pas plaints qu'on l'ait augmenté, c'est probablement parce qu'ils trouvaient ce qu'ils voulaient dans la programmation. Ils ont regardé le produit, après ils ont regardé le prix et ils ont vu que ça valait la peine. Avant, les gens regardaient le prix avant même de regarder le produit. Ça n'allait pas... »

N'empêche, il est un coût qui en aura stoppé plus d'un : celui de la caravane des Cowboys fringants, à laquelle on n'avait accès qu'en faisant un détour par la billetterie. Bien qu'à 35 \$, 10 heures de show avec une douzaine d'artistes, parmi les plus talentueux et les plus appréciés de la province semblait être une aubaine, les Plaines

étaient loin, très loin d'être bondées. Si c'était une façon de jauger la réponse du public à d'éventuelles représentations payantes, en plein air, la réponse n'aura pas été très positive.

« Ce n'était pas vraiment un test envisagé d'avance, assure M. Gélinas. Il y a deux ans, on a décidé de ne fermer la porte à aucune approche. L'idée est simplement d'offrir le meilleur pour le public au plus bas prix possible... »

« Les Cowboys faisaient leur grand spectacle avec ou sans nous, souligne

Voir FESTIVAL en A 2 >

Plus d'information Pages A 13 et B 4

### LA QUESTION DU JOUR

« QU'EN PENSEZ-VOUS ? »

Avez-vous des suggestions pour le prochain Festival d'été ?

ÉCRIVEZ-NOUS à [opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com)  
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

On vous doit peut-être de l'argent !

Détails au [www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca](http://www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca)

### SOMMAIRE

|                    |      |                  |      |
|--------------------|------|------------------|------|
| Agenda             | B 6  | Décès            | C 5  |
| Bandes dessinées   | B 7  | Horoscope        | B 7  |
| Bourses            | C 3  | Loteries         | A 2  |
| Bridge             | S 15 | Météo            | S 16 |
| Chroniqueurs       |      | Mot mystère      | B 7  |
|                    |      | Mots croisés     | B 7  |
|                    |      | Petites annonces | S 12 |
| Normand Provencher | A 5  | Télévision       | B 4  |

### MÉTÉO

Max. 28, min. 17  
Risques d'orages violents en matinée.  
Détails page S 16

Précipitations (avant hier)  
Ce mois-ci : 48,1 mm  
L'an dernier : 122,7 mm  
Cet été : 198,9 mm  
L'été dernier : 362,7 mm

QUÉBEC,  
109<sup>e</sup> ANNÉE, N° 198

FLORIDE, 1,89 \$ US

MONTRÉAL,  
OTTAWA 87¢

PLUS TAXES

65¢ PLUS TAXES



## Les samedis à rabais !

Économisez 50 % en classe Confort<sup>™</sup> dans le corridor Québec-Windsor\*.

Certaines conditions s'appliquent. \*Applicable sur vos voyages de 3 heures et moins. <sup>™</sup> Marque déposée propriété de VIA Rail Canada Inc. <sup>™</sup> Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada Inc.

www.viarail.ca



VIA Rail Canada

## POUR NOUS JOINDRE

|                          |                              |
|--------------------------|------------------------------|
| Abonnements              | 686-3344                     |
|                          | 1-866-686-3344               |
|                          | abonnements@lesoleil.com     |
| Carrières et professions | 686-3270                     |
| Petites annonces         | 844-4444                     |
|                          | petitesannonces@lesoleil.com |
| Promotion                | 686-3342                     |
| Publicité détaillants    | 686-3435                     |
| Publicité générale       | 686-3270                     |
| Rédaction                | 686-3394                     |
|                          | redaction@lesoleil.com       |
| Renseignements           | 686-3233                     |

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seul la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

# DEMAIN

DANS LE SOLEIL

## RENDEZ-VOUS AVEC NOS CHRONIQUEURS



Lucide, curieux, ludique, parfois irrévérencieux ou même cynique. Jean-Simon Gagné ne laisse pas indifférent. Son propos: l'activité humaine. Son terrain de jeu: la planète. Vous avez rendez-vous avec lui tous les mercredis.

Dans le cahier Actualités

## UNE DÉFAITE À VENGER



Les Diamants de Québec tenteront de venger la défaite de 13-12 subie jeudi dernier aux mains des Alouettes de Charlesbourg alors que les deux formations se retrouvent ce soir, cette fois au Stade municipal de Québec.

Dans le cahier Sports

## LANDRY

Suite de la Une

sûr que cette marque de confiance est intéressante à regarder, mais je sais d'avance qui je suis et ces gens-là ne m'apprennent rien. Je respecte ce qu'ils disent, c'est leur opinion profonde. Il y a des gens que je ne connais pas là-dedans, comme d'autres sont des amis, mais je suis un observateur. »

Son silence radio quant à son avenir politique a d'ailleurs suscité l'irritation de certains souverainistes qui estiment que la course et les idées des candidats en prennent ombrage. Le nouveau retrait politique ne partage pas cet avis. « Au contraire, réplique M. Landry. Tout ce qui se passe attire l'attention de la population sur le PQ, sur son projet,

l'indépendance. La plupart de ceux qui se sont prononcés pour mon retour le font au nom de l'indépendance. C'est très, très bon parce que, moi, c'est l'objectif civique ultime de ma vie. Alors, si on en parle à l'occasion de la course, c'est magnifique. »

Après avoir assuré qu'il n'a pas changé d'idée, M. Landry insiste, en fin d'entrevue, qu'il « n'a pas fait de grandes révélations ». « Je n'ai pas dit que je reviens, je n'ai pas dit que je ne reviens pas. J'ai dit que je suis un observateur. » Est-ce qu'une énorme vague de sympathie pourrait le ramener à la politique active ? « C'est une question hypothétique et je ne réponds pas à ce genre de questions », tranche-t-il.

En attendant, M. Landry s'accoutu-

me à la tranquillité de sa retraite dans sa maison baptisée « Bonheur », le long du Saint-Laurent, à Verchères. « Il y a une adaptation à faire, rigole M. Landry. Passer de 15 heures par jour (de travail) à beaucoup moins que ça, c'est sûr qu'il faut s'y adapter. Mais le contexte s'y prête bien, là, le long du fleuve. » Après avoir consacré une grande partie de sa vie aux affaires de l'État, le natif de Saint-Jacques-de-Montcalm prend le temps de s'occuper des siens un peu plus. La fin de semaine dernière, il l'a passée dans une maison des Laurentides à célébrer l'anniversaire de sa belle-maman. « Je suis avec les petits-enfants et il y a la famille qui vient me voir, dit M. Landry. Et c'est ce qui est ma vie pour l'instant. »



L'accusé vivait chez ses parents, dans cette luxueuse résidence.

## SANFAÇON

Suite de la Une

Il était accompagné d'une dizaine de personnes venues appuyer le prévenu. Toutes ont peine à croire que Dominic ait été capable d'assassiner Laurent Toupin, 59 ans, et d'agresser sexuellement sa locataire, dans la nuit de vendredi à samedi à L'Ancienne-Lorette.

« Ça me surprend de sa part. C'est un gars très doux qui déteste la violence », indique Martin. Même que, dans les partys, quand Dominic voyait des gens en désaccord, il intervenait pour régler les conflits, raconte-t-il.

« C'était un bon gars, toujours de bonne humeur, on l'aimait beaucoup », indique Mélanie, une copine de classe. Sa voisine ajoute qu'elle ne comprend pas non plus ce qui lui a pris. « Il était patient et savait garder son calme à toutes les occasions au travail », souligne celle qui a fait un stage avec lui à l'Hôpital général de Québec.

Dominic Sanfaçon n'a aucun antécédent judiciaire et semble avoir mené une vie sans histoire jusqu'au moment où il aurait commis les crimes.

## AU ROYAL 22<sup>e</sup>

En juillet 2000, à l'âge de 22 ans, il s'est enrôlé dans l'armée comme fantassin dans le Royal 22<sup>e</sup> régiment. Il a été libéré le 29 septembre 2003 à la fin de son contrat. Le capitaine Jocelyn Laroche, de la base militaire de Valcartier, ne

croit pas que Dominic ait eu des problèmes de comportement pendant ces trois années, puisqu'il a terminé son engagement comme prévu.

Un an plus tard, il s'est inscrit à Fierbourg centre de formation professionnelle, comme infirmier auxiliaire. Il vient d'ailleurs de terminer sa première année, après un stage effectué en soins spécifiques auprès des personnes âgées à l'Hôpital général. La directrice adjointe de l'hébergement et des soins longue durée de l'établissement n'a pas rappelé LE SOLEIL.

Les filles qui ont côtoyé Sanfaçon, dont Mélanie, ne reconnaissent pas l'homme qui a comparu hier après-midi. « Il avait l'air nerveux et sous le choc », dit-elle.

L'accusé connaissait depuis assez longtemps celle qu'il aurait agressée sexuellement. Dominic parlait souvent de la jeune femme avec Martin. Selon ce dernier, ils vivaient des relations tumultueuses. « Elle l'a fait souffrir à quelques occasions », fait-il savoir. « Mais je ne veux pas parler contre elle, car je ne la connaissais pas personnellement », ajoute-t-il en refusant catégoriquement d'en dire plus.

D'après les informations divulguées jusqu'ici, Dominic Sanfaçon aurait été fortement intoxiqué par la drogue et l'alcool au moment de poser les gestes d'horreur qu'on lui reproche. Martin admet que son copain consommait parfois. Mais, à son avis, il n'abusait ni de la drogue, ni de l'alcool.

L'accusé habite chez ses parents dans une maison cossue de Val-Bélair. Joint au téléphone, ils ont préféré s'abstenir de tout commentaire.

## FESTIVAL

Suite de la Une

de son côté Jean Beauchesne. Je ne pouvais pas priver mon jury (des prix Miroir) de cette caravane, parce qu'en termes de quantité et de qualité, les artistes québécois qui se retrouvaient là valaient le détour. »

## LES 55-60

Que ce soit sur les Plaines, à la place de la Francophonie, à la place D'Youville, au Grand Théâtre ou à l'Impérial, les spectacles auront généralement été rassemblés. À ce chapitre, Daniel Gélinas est d'avis que la météo, quoiqu'elle ait joué un rôle positif en ce sens, est loin d'être le seul élément de l'équation : c'est le plus souvent la qualité de l'offre qui expliquait l'afflux de festivaliers. Seule grande ombre au tableau, la sortie de la famille Dion sur les Plaines, qui n'aura décidément pas fait courir les foules.

« C'était une décision éclairée, assure Jean Beauchesne. Ces dernières années, on est allé chercher le marché des 55-60 ans avec différents artistes comme Helmut Lotti et la famille Dion représente très bien ce marché-là. Ils ont vendu pas moins de 14 000 billets au Casino de Montréal... Mais pour des raisons qui sont peut-être dues à



Daniel Gélinas et Jean Beauchesne jugent que le virage amorcé par le Festival en 2003 porte ses fruits.

la présentation en extérieur ou au fait que cette clientèle se déplace parfois en groupes organisés, les gens n'ont pas répondu à l'appel... »

Du côté des arts de la rue, des nouveautés tels le spectacle de la troupe espagnole Xarxa Teatre, celui du Théâtre sans fil ou celui d'Ubus Théâtre auront aussi eu la cote et devraient donner le ton à ce qu'on retrouvera dans la Vieille Ville l'an prochain. On l'aura compris : la cuvée 2005 du Festival risque de devenir un modèle à suivre pour les prochaines présentations.



Judy Mirandette-Gaudette se baignait chez sa tante lorsque le drame est survenu.

## Les cheveux aspirés par le filtre d'une piscine gonflable, elle se noie

MARIE-CLAUDE LEMIEUX  
La Presse

En ce début de Semaine nationale de prévention de la noyade, un coroner tente d'établir comment l'écume d'une piscine gonflable a provoqué la noyade d'une adolescente, en aspirant ses cheveux. Judy Mirandette-Gaudette, 13 ans, est morte dimanche soir sous les yeux de son frère, impuissant.

« Elle avait les cheveux pris dans le filtre, la tête sous l'eau, explique son frère Tommy, 14 ans. Elle se débattait, j'ai tiré pour la déprendre, mais ça n'a pas marché. Ma tante a appuyé sur la paroi de la piscine pour essayer de la vider. Je lui ai coupé les cheveux avec un couteau, mais quand on l'a sortie, elle avait déjà les lèvres bleues. » Ni Tommy, ni sa tante chez qui le drame est survenu, ni les secouristes n'ont réussi à réanimer la jeune fille.

Judy et son frère étaient en visite chez leur oncle, à Saint-Côme, dans Lanaudière. La fillette s'est baignée avec sa cousine de neuf ans dans la piscine gonflable de son oncle, Yvon Mirandette, alors que son frère sautait sur le trampoline dehors. Pendant ce temps, la tante de Judy, Chantal Morin, était dans la maison avec un bébé. Ce qui ne l'a pas empêchée de surveiller la piscine. « Je passais mon temps à aller voir ! » confie Chantal, encore bouleversée.

« À l'hôpital, on nous a dit qu'elle est décédée d'un infarctus. Ça peut prendre entre 30 secondes et une minute en état de panique », a indiqué l'oncle de la victime.

De mémoire de coroner, jamais une personne n'est morte de cette façon au Québec. « Il n'y a pas de normes pour l'installation et l'utilisation des piscines gonflables, dit le coroner adjoint pour l'ouest du Québec, Jean Brochu. Rien ne dit qu'une piscine doit avoir un filtre de telle ou telle capacité, nous n'en avons aucune idée. »

Il y a bien les règlements municipaux, qui obligent entre autres les propriétaires de piscine à clôturer leur terrain. Mais, selon M. Brochu, on laisse aux fabricants de piscines gonflables le soin de dieter les instructions d'installation. « Il y aurait peut-être lieu d'avoir des avertissements clairs sur la piscine, et peut-être des modifications de la prise d'eau pour s'assurer qu'on ne risque pas de se faire scalper », explique M. Brochu.

Les piscines gonflables ne sont apparues sur le marché québécois qu'il y a quatre ou cinq ans. On ne les retrouve pas chez les spécialistes, mais plutôt dans les grandes surfaces. « Elles sont très populaires », dit Robert Proulx, gérant du Canadian Tire à Repentigny. Il explique que le filtre vendu avec la piscine n'est pas très puis-

sant, que le tout semble très sécuritaire. Il a vendu près de 60 piscines gonflables depuis le début de l'été. Leur prix varie de 90 \$ à 900 \$.

« Parce que c'est gonflable et pas cher, les gens ont l'impression de ne pas être soumis aux mêmes règles de sécurité », dit Raynald Hawkins, directeur général de la Société de sauvetage et instigateur de la Semaine de prévention de la noyade. Selon lui, une piscine comporte toujours un risque, qu'elle soit gonflable ou non. Mettre un filtre plus puissant, ou enlever le grillage qui recouvre les tuyaux du filtre est dangereux. Et surtout, il rappelle que l'accès non protégé aux piscines et le manque de surveillance demeurent encore la cause première de noyades. « Les gens pensent que si leur piscine est gonflable, ils ne sont pas tenus de clôturer à 1,2 mètre de hauteur. Un enfant peut se noyer en 15 ou 20 secondes. Ce n'est pas long, juste le temps d'aller répondre au téléphone. »

(Avec la Presse canadienne)



La piscine gonflable en question

|   |   |
|---|---|
| <b>LOTTO QUÉBEC</b><br><b>Résultats</b><br>Tirage du 2005-07-18<br>03 04 05 11 12 13 18 19 26 27<br>31 32 41 42 47 48 54 55 65 67 |   |
| <b>Extra</b><br>Tirage du 2005-07-18<br>051 5121  | <b>Extra</b><br>Tirage du 2005-07-18<br>NUMÉRO 968292 |

NE MANQUEZ PAS CE SOIR, ROUE DE FORTUNE À TOS À 18h25

## Devenez PILOTE

POUR SEULEMENT 49 95\$\* par semaine

**RIZON AVIATION!**

APPELEZ POUR RENDEZ-VOUS 655-3224

\*Conditionnel au financement. Ce cours complet de pilote privé inclut: 75 heures de cours théoriques + heures de vol (moins 152), matériel pédagogique.

**PASSAT 4-MOTION FAMILIALE 2004**  
 Passat AWD GLS  
 1.8 turbo, portes, vitres et miroirs électriques, toit ouvrant, mags, cuir 35 750\$ 26 995\$

Taux 5,95% jusqu'à 72 mois

www.rinfretvw.com  
**833-2133**  
 Êtes-vous fait pour Volkswagen?

## ACTUALITÉS

## Meurtre à coups de marteau

Dominic Sanfaçon accusé d'avoir tué Laurent Toupin et d'avoir violé sa jeune locataire

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

■ Laurent Toupin a été tué à coups de marteau, et son présumé meurtrier, Dominic Sanfaçon, aurait utilisé la même arme pour menacer la jeune femme de 25 ans pendant la présumée agression sexuelle.

Dominic Sanfaçon, accusé de meurtre et de l'agression sexuelle survenus dans la nuit de vendredi à samedi dans la résidence de la rue des Métairies, à L'Ancienne-Lorette, a comparu hier au palais de justice de Québec. L'accusé de 27 ans semblait en core en état de choc lors de sa brève présence devant le tribunal.

L'objet contondant avec lequel a été frappé l'homme de 59 ans est un marteau, a confirmé la police de Québec. La provenance du marteau n'a toutefois pas été précisée.

Le jeune homme sans histoire jusqu'à cette fatidique soirée fait face à trois accusations, dont celle de meurtre au premier degré, de séques-

tration et d'agression sexuelle armée d'une jeune femme de 25 ans. Le meurtre au premier degré n'est pas dans ce cas-ci un meurtre prémédité.

L'accusation de meurtre au premier degré s'applique aussi à un crime particulièrement violent qui s'accompagne d'autres accusations graves, comme c'est le cas dans le dossier de Sanfaçon, estime la Couronne.

Sanfaçon, qui avait fui les lieux du crime, s'est terré jusqu'à dimanche matin, moment où il s'est livré aux policiers sans être accompagné d'un avocat. Accusé de meurtre dès son arrivée à la centrale de police du parc Victoria, Sanfaçon a livré sa version des faits dans un interrogatoire enregistré sur cassette vidéo, un document qui contiendrait les aveux de l'accusé.

L'enquête policière sur cette sordide histoire est tellement avancée que la procureure de la Couronne, M<sup>me</sup> Lyne Morais, a remis à la défense une partie importante de la preuve détenue contre l'accusé ainsi qu'une copie de la cassette. De tels documents sont habituellement remis lors d'une étape ultérieure.

Dominic Sanfaçon et la présumée victime de l'agression sexuelle se

connaissaient depuis un bon moment. La jeune femme habitait au sous-sol de la résidence de Laurent Toupin.

L'accusé, décrit comme un homme doux qui déteste la violence par la dizaine d'amis présents à sa comparution au palais de justice, s'est rendu à la maison de la rue des Métairies pour rencontrer la jeune femme en pleine nuit. Il a d'abord fait face au propriétaire des lieux, qu'il aurait assassiné à coups de marteau.

Réveillée par le tapage, la jeune femme est tombée nez à nez avec l'accusé, qui l'aurait séquestrée et agressée sexuellement. À force de se débattre, elle a finalement réussi à s'enfuir et à demander à des voisins de lui venir en aide.

Le présumé agresseur a déguerpé en abandonnant derrière lui un pantalon, un soulier et un portefeuille. Ce qui explique pourquoi un avis de recherche avec la photo du suspect a rapidement été diffusé.

Les motifs exacts des agissements de Sanfaçon et le fil précis des tristes événements de vendredi seront dévoilés lors d'étapes subséquentes devant le tribunal. L'accusé reviendra en cour le



La procureure de la Couronne, M<sup>me</sup> Lyne Morais, a remis à la défense une partie importante de la preuve détenue contre l'accusé.

2 septembre. Mais d'ici là, Sanfaçon pourrait tenter d'obtenir une liberté provisoire en s'adressant à la Cour supérieure. Une étape difficile à franchir pour les personnes accusées de meurtre au premier degré. L'avocat de la défense, M<sup>me</sup> Ken Gionet, a refusé de répondre aux questions des journalistes à sa

sortie de la salle d'audience.

Lors de la comparution d'hier, le juge Hubert Couture a émis une ordonnance interdisant à Sanfaçon de communiquer avec la jeune femme victime de la présumée agression sexuelle, ainsi qu'avec deux membres de la famille de Laurent Toupin.

## FEUX DE FORÊT

## Pluie providentielle à Lebel-sur-Quévillon

MARTIN CROTEAU

MCroteau@lesoleil.com

Les résidents de Lebel-sur-Quévillon peuvent respirer, du moins pour le moment. Alors qu'un immense brasier ayant déjà ravagé 4000 hectares n'était plus qu'à 14 kilomètres de la petite ville de 3200 habitants, une averse torrentielle a permis aux 100 sapeurs déployés sur les lieux de freiner la progression des flammes.

Pas moins de 44 millimètres de pluie ont déferlé sur la région au cours de la journée d'hier. « Comme par hasard, c'est à cet endroit où on en avait le plus besoin », a indiqué le porte-parole de la Société de protection des forêts contre

le feu (SOPFEU), Robert Lemay.

Les citoyens, avisés qu'un ordre d'évacuation pourrait être lancé à tout moment, ont donc pu dormir tranquilles. « Nous avons ressenti beaucoup de soulagement en voyant la pluie », a confié Danuta Kunysz, l'une des quatre médecins de la ville, jointe par téléphone.

Mais la victoire est loin d'être acquise. La situation pourrait rapidement dégénérer. Hier, les résidents joints par LE SOLEIL ont décrit un paysage enfumé, chaud, surréaliste. « Ça sent beaucoup le brûlé et, dépendant de quel côté souffle le vent, il y a une sorte de smog quand je regarde par la fenêtre », a indiqué Jean-François Cantin, joint chez

lui en fin d'après-midi. « J'ai eu de la misère à dormir, ces dernières nuits. Et je dors dans un sous-sol. »

L'hôpital local a dû adopter des mesures spéciales pour assurer la sécurité de certains patients au cours des derniers jours. « Nous avons contacté toutes les personnes atteintes de problèmes cardiaques et pulmonaires. Cinq sont venues passer la journée de dimanche à l'hôpital et deux ont dormi ici », a expliqué Danuta Kunysz.

## 121 FEUX

Quelque 121 incendies faisaient toujours rage, hier soir, 13 de moins que la veille. Du nombre, 105 étaient maîtrisés, ou en voie de l'être. Cela porte à 758

le total pour l'année en cours, deux fois plus que la moyenne des cinq dernières années. Près de 400 000 hectares ont été ravagés jusqu'ici — l'équivalent de 400 000 terrains de football américain, ou 10 fois la superficie de l'île de Montréal. Et l'été est loin d'être terminé.

Environnement Canada prévoyait des orages pour la nuit dernière. Cela veut dire que de nouveaux brasiers pourraient se déclarer pendant que les averse en éteignent d'autres. Le soleil devrait être de retour dès la fin de cette matinée. Ce n'est que jeudi que de nouvelles précipitations sont attendues. « Deux journées de pluie dans une même semaine, c'est très bon pour nous, fait remarquer Robert Lemay. C'est un peu

moins décourageant que la semaine dernière, alors que c'était plein soleil, jour après jour. »

La SOPFEU a fait appel à des renforts provenant d'un peu partout au Canada et aux États-Unis. Plus de 900 pompiers combattent le feu au nord de la province. Du nombre, 564 arrivent de l'extérieur. Plus de 10% des ressources sont concentrées dans le secteur de Lebel-sur-Quévillon. « Il n'y a eu aucun blessé jusqu'ici, mais on rapporte que certains travailleurs ont subi des coups de chaleur. Il faut comprendre que c'est extrêmement difficile de combattre des incendies lorsqu'il fait déjà 36 ou 37 degrés Celsius », convient Robert Lemay.

## Sept points chauds

Les plus importants incendies sévissant dans nos forêts, en superficie estimée

- 1- 4000 hectares à 15 km de Lebel-sur-Quévillon (contenu)
- 2- 3218 et 2300 hectares dans deux incendies au sud de Matagami
- 3- 2387 hectares dans quatre incendies déclarés « hors de contrôle » au nord de Matagami.
- 4- 2396 hectares à l'ouest de Chibougamau
- 5- 1163 et 960 hectares dans deux incendies à l'ouest du Lac-Saint-Jean
- 6- 910 hectares au Manicouagan (contenu)
- 7- 995 hectares au nord de Sept-Îles (contenu)



|               | Incendies | Hectares     |
|---------------|-----------|--------------|
| En activité   | 121       | En évolution |
| Cette année   | 758       | 397 197      |
| Moyenne 5 ans | 381       | 48 551       |

Plus de 900 pompiers au combat  
365 de Colombie-Britannique, 97 d'Alberta, 18 de Parcs Canada, 1 du Manitoba et 82 des États-Unis.

Source: SOPFEU, compilation des données Martin Croteau

INFOGRAPHIE PC - LE SOLEIL

## Note salée appréhendée

MARTIN CROTEAU

MCroteau@lesoleil.com

Les incendies qui ravagent le nord de la province pourraient coûter très cher aux contribuables. Non seulement la SOPFEU déploie-t-elle des ressources sans précédent pour combattre les flammes, mais Québec devra aussi accorder une aide financière aux compagnies forestières qui récolteront le bois brûlé.

« De notre budget annuel, 33 millions \$ sont consacrés à des frais fixes d'opération et 12 millions \$ aux frais d'extinction. Cette année, les frais d'extinction sont déjà de 36 millions \$ », expose Chantal Drapeau, porte-parole de la SOPFEU. Et l'organisme sans but lucratif, financé à la fois par l'État (66%), l'industrie (32%) et les grands propriétaires (2%), est loin d'être sorti du bois. Le mois d'août, l'une des périodes les plus actives de l'année, n'est pas encore commencé. Cela veut dire que l'État et les exploitants forestiers devront sortir le chèque afin d'éponger les pertes

de la Société. En moyenne, la SOPFEU se frotte à 381 feux touchant 50 000 hectares chaque année depuis cinq ans. Jusqu'ici en 2005, le décompte est de 759 brasiers, répartis sur 400 000 hectares, soit les deux tiers de la superficie de l'île-du-Prince-Édouard.

Plus de 560 pompiers de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba et des États-Unis sont arrivés en renfort, au frais de la SOPFEU. Plus de la moitié des 900 sapeurs déployés proviennent de l'étranger. « Ce n'est pas rare que nous faisons des "emprunts" comme cela. Mais c'est la première fois que nous le faisons à aussi grande échelle, du moins depuis mon arrivée ici, il y a 15 ans », indique Chantal Drapeau.

Sept avions-citernes provenant d'autres juridictions ont également mis le cap sur le Québec. « Juste pour vous donner une idée: louer un avion-citerne coûte 3500 \$ par jour, et 3000 \$ par heure de vol. »

Les payeurs de taxes devront également payer davantage pour financer les

entreprises recueillant les arbres calcinés. Les compagnies obtiennent en effet le droit de récolter un volume de bois précis sur des territoires limités. En échange, elles versent des redevances au gouvernement.

Mais lorsque les feux ravagent une partie de leur concession, elles doivent rapidement recueillir les arbres morts avant qu'ils ne se décomposent. « Cela implique que les industriels doivent refaire leur planification, élaborer un plan spécial d'exploitation pour déplacer leurs opérations. Dans ce cas, on peut leur accorder une aide financière », explique l'ingénieur forestier Jean-Guy Plasse, de la direction de l'assistance technique du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Chaque année, ce programme coûte au gouvernement environ 13 millions \$, sous forme de crédit de redevances. Il est trop tôt pour prévoir l'étendue des dommages jusqu'ici, mais il semble acquis que la note sera plus salée que par le passé, explique en substance M. Plasse.

# LA GRANDE LIQUIDATION



## LE PLUS GROS ÉVÉNEMENT JAMAIS PRÉSENTÉ

L'escompte employés offert à tous



WAVE 85 \$/semaine rabais jusqu'à 2777\$



PURSUIT 66 \$/semaine rabais jusqu'à 1388\$



MONTANA 43 \$/semaine rabais jusqu'à 6160\$



G6 20 \$/semaine rabais jusqu'à 3175\$



PONTIAC BUICK Cadillac GMC

3001, avenue Kepler, Sainte-Foy 659-6420 www.laurierpontiac.com

## OURAGAN EMILY

## Plus de peur que de mal

PLAYA DEL CARMEN (Mexique) (AFP) — Le cyclone Emily a traversé dans la nuit de dimanche à hier la péninsule du Yucatan, où les mesures massives de prévention et l'évacuation de dizaines de milliers de touristes ont évité le pire.

« Le pire est passé, et nous commençons à évaluer les dégâts. Pour le moment, nous n'avons pas d'information concernant des victimes », a déclaré à la télévision hier matin le gouverneur de l'État, Félix González.

« Parmi les 50 000 touristes, il n'y a eu aucun accident ou perte humaine », a-t-il ajouté.

Des dizaines de milliers de touristes avaient été évacués samedi et dimanche, avant l'arrivée d'Emily, qui a touché la péninsule avec une force de catégorie 4 sur l'échelle Saffir-Simpson qui en compte 5, avec des vents de 215 km/h, pouvant atteindre des rafales de 259 km/h.

À Playa del Carmen, à une centaine de kilomètres au sud de Cancun, il n'y avait plus de téléphone ni d'électricité. Les pylônes ont été emportés et les câbles baignaient dans des flaques d'eau au milieu des rues.

Hier midi, les habitants réparaient les quelques dégâts faits à leur maison. La plage retrouvait peu à peu son activité normale et les boutiques rouvraient dans la station balnéaire de 50 000 habitants.

Le terminal du traversier menant à l'île de Cozumel était toujours fermé, mais devrait rouvrir aujourd'hui.

Seule victime recensée, un résident allemand de 32 ans, Ralph Hennebohle, qui a été tué par une décharge électrique dimanche à Playa del Carmen, alors qu'il préparait sa maison à résister au cyclone.

Avant l'arrivée d'Emily, deux pilotes d'hélicoptère avaient trouvé la mort lors d'opérations d'évacuation de plates-formes pétrolières. Selon un dernier bilan, Emily a aussi fait cinq victimes en Jamaïque.

De leur côté, les autorités locales se félicitaient des mesures de prévention. Sur toute la côte touristique du Yucatan, les autorités mexicaines ont fait évacuer des dizaines de milliers de touristes depuis samedi. Certains dans des centres d'hébergement d'urgence, d'autres sont repartis par avion.

L'aéroport de Cancun a rouvert hier, alors que dans la ville, la zone hôtelière était toujours fermée à la circulation, pour permettre de déblayer les arbres et de nettoyer les accès.

Le cyclone poursuivait hier sa route en direction du nord-est du Mexique et du sud du Texas.

Il a baissé d'intensité et est classé 2. Il devrait reprendre de la vigueur en revenant au-dessus du golfe du Mexique.

## TYPHON EN CHINE

Pendant ce temps, plus de 500 000 personnes ont été évacuées hier de la côte sud-est de la Chine, alors que le typhon Haitang se dirigeait vers le continent après avoir frappé Taïwan, où il a fait un mort.



« Les seuls dommages que j'ai vus sont des arbres cassés », indique une Québécoise qui vit au centre-ville de Cancun.

## Sur le chemin du retour

Les touristes québécois pris à Cancun seront rapatriés par Air Transat

LOUISE LEMIEUX  
Llemieux@lesoleil.com

■ Deux airbus, vides, de la compagnie Air Transat ont quitté l'aéroport Trudeau pour récupérer les touristes québécois qui ont dû allonger de plus de 24 heures leur séjour en terre mexicaine, à cause de l'ouragan Emily.

Les deux avions ramèneront à Montréal les 358 touristes qui devaient revenir dimanche. S'ajouteront ceux qui voudront écourter leur séjour en terre mexicaine, après l'expérience de l'ouragan.

« On s'attend à ce qu'au moins 518 touristes soient à bord de nos deux appareils, a fait savoir Pierre Tessier, porte-parole de la compagnie. Les deux avions devaient quitter Cancun vers 1 h du matin et atterrir entre 5 h et 6 h ce matin à l'aéroport Trudeau. »

Faire voler des appareils vides n'est certes pas une opération rentable. La compagnie n'avait pas le choix. « Les circonstances sont exceptionnelles », dit Pierre Tessier.

## DESTINATION POPULAIRE

Les Québécois sont de plus en plus nombreux à choisir une destination soleil pour leurs vacances annuelles.

Agente de voyage depuis 30 ans, Simone Filion, de l'agence Voyage Inter Pays, constate ce phénomène depuis cinq ans environ. « Depuis cinq ans, on vend presque autant de vacances dans le sud en été qu'en hiver », dit-elle. « Les gens ont besoin de décrocher, poursuit-elle, et c'est moins cher d'aller passer une semaine à Cuba que dans le nord de Montréal ou à Ogunquit. Les avions sont pleins et les gens réservent d'avance. »

Directeur des ventes chez Voyage

Vasco, Luc Laflamme remarque le même engouement des Québécois pour les destinations du sud l'été. « Un été pourri au Québec pousse les gens vers le sud l'année suivante. Les gens se disent que même s'il pleut là-bas, ce sera moins pire qu'ici. » Luc Laflamme remarque cependant que de la fin juin au début août, les prix sont à peu près les mêmes qu'en hiver. Les spéciaux, précise-t-il, concernent plutôt les séjours d'une semaine.

## PHÉNOMÈNE INHABITUEL

Les vacanciers doivent-ils craindre les ouragans ?

Un ouragan à la mi-juillet et de la violence d'Emily (les vents ont soufflé à 250 km/heure) est inhabituel plutôt qu'exceptionnel, répond René Héroux, météorologue à Environnement Canada.

« La saison des ouragans va du 1<sup>er</sup> mai à la fin novembre. C'est moins fréquent un ouragan si tôt dans la saison. Pour former un ouragan, il faut deux ingrédients : de l'eau chaude à 26 °C et un patron de vent favorable. Un ouragan, c'est une question de synchronisme entre les deux », explique le météorologue qui se veut rassurant. « Il n'y en a pas d'autres à l'horizon », précise-t-il.

Devant la force attendue d'Emily, l'aéroport de Cancun au Mexique a fermé à midi dimanche, retardant le retour à la maison de milliers de touristes.

M. Héroux hésite à mettre le blâme des ouragans hâtifs de cette année sur le réchauffement de la planète.

« Les ouragans ont des cycles de 10 à 20 ans. Depuis 1995, on remarque qu'il y en a plus. Ces cycles ont toujours existé. Le fait que les ouragans arrivent plus tôt cette année ne veut pas dire que ce sera la même chose l'an prochain. Avant de faire un lien entre changement climatique et ouragans hâtifs et violents, il faudra une plus longue période », dit-il.

« Il a venté très, très fort. Ce matin, les seuls dommages que j'ai vus sont des arbres cassés. À Cancun, il n'y a plus d'électricité depuis 19 h hier », dit Isabelle Boies. M<sup>me</sup> Boies est représentante à Cancun pour le voyageur Tour Mont-Royal qui achète des places dans les avions d'Air Transat qui font la navette entre Montréal et les destinations soleil durant l'été.

M<sup>me</sup> Boies vit elle-même au centre-ville de Cancun. Comme tout le monde, elle avait placardé les fenêtres de son appartement, s'était acheté de l'eau et de la nourriture sèche.

« Ici, on se prépare bien. À midi, le jour de l'ouragan, on a cessé de servir de l'alcool partout. Deux jours avant l'ouragan, la radio et la télé ont identifié les refuges, dans les centres d'achat, les cinémas. Plusieurs hôtels ont leur propre abri antiouragan, un local sans fenêtres et avec une structure solide. Parfois dans une salle de conférence, parfois dans la discothèque. »

Hier matin, les touristes étaient retournés dans leur hôtel ou dans leur chambre. Le téléphone cellulaire d'Isabelle Boies avait cessé de sonner, signe que « ses » touristes allaient bien. Une fine pluie tombait sur Cancun.



À Playa del Carmen, ce petit avion a été soulevé de terre par la puissance d'Emily.

**167\$** par mois\*  
\* Location 48 mois, Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

| Comptant | Mensualité* |
|----------|-------------|
| 0\$      | 223\$       |
| 1500\$   | 189\$       |
| 2500\$   | 167\$       |

**MARLIN**  
CHEVROLET  
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)  
**688-1212**  
www.marlin.chevroletcanada.com

**CHEVROLET COBALT**

Cet été, on contribue à l'essence de votre voyage!

500 \$ d'essence gratuit\*\*\*\*

L'offre se termine le  
31 juillet 2005



OUTBACK 2.5i FAMILIALE 2005

## OUTBACK 2.5i FAMILIALE 2005

## Traction intégrale symétrique à prise constante Subaru

- Moteur boxer 2.5 L - 168 ch • Transmission manuelle à 5 rapports
- Climatiseur • Stéréo AM/FM/CD • ABS aux 4 roues • Jantes en alliage d'aluminium 16 po
- \*\*\*\*\* Sécurité cinq étoiles de la Direction Nationale de la Sécurité Routière (États-Unis, NHTSA) lors de tests de collisions frontales et latérales\*

FINANCEMENT À L'ACHAT

À PARTIR DE

1,8%\*\*\* | 32 995\$<sup>MSRP</sup>



## LEGACY 2.5i BERLINE 2005

## Traction intégrale symétrique à prise constante Subaru

- Moteur boxer 2.5 L - 168 ch • Transmission manuelle à 5 rapports • Climatiseur
- Stéréo AM/FM/CD • ABS aux 4 roues • Jantes en alliage d'aluminium 16 po
- Meilleur choix en matière de sécurité routière selon l'Institut d'assurance pour la sécurité routière (États-Unis, IIHS)\*

FINANCEMENT À L'ACHAT

À PARTIR DE

1,8%\*\*\* | 27 995\$<sup>MSRP</sup>

www.subaru.ca

LEVIS SUBARU  
4980, boul. de la Rive-Sud  
Lévis  
(418) 833-1980

ACADIA SUBARU  
boul. de la Capitale  
Sainte-Pierre-Bertrand  
Québec  
(418) 681-6000

OPTIKON SUBARU  
2505, Henri-Bourassa  
Québec  
(418) 648-9518

VACHON SUBARU  
1093, boul. Vachon N  
Sainte-Marie de Beauce  
(418) 387-7510

Traction intégrale



\* Classement cinq étoiles basé sur des tests de collisions portant sur les quatre positions de passagers de la Subaru Outback 2005 (www.safercar.gov). \*\* Meilleur choix\* basé sur une évaluation globale notée « bonne » de la Subaru Legacy par l'Insurance Institute of Highway Safety (IIHS) (www.iihs.org). \*\*\* Pour les modèles Outback 2.5i Familiale 2005 5 vitesses (SATU) et Legacy 2.5i berline 2005 5 vitesses (SATU) : prix détaillé suggéré du fabricant, transport et préparation (1200 \$) en sus. Taxes en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immobilisation (prix varie selon le client), assurance, taxes sur les pneus neufs (15 \$) et autres taxes en sus. \*\*\*\* Possibilité de financement à l'achat à partir de 1,8 % sur les modèles énumérés. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Offre valable jusqu'au 31 juillet 2005. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, visitez votre concessionnaire Subaru. \*\*\*\*\* Une carte d'essence prépayée Pétro-Canada d'une valeur de 500 \$ sera remise en prime à l'achat ou à la location de tous les modèles neufs 2005 de l'Outback ou de la Legacy achetés et livrés entre le 1<sup>er</sup> et le 31 juillet 2005. La carte expire 2 ans après la date de l'achat ou de la location du véhicule. La carte ne peut être échangée contre de l'argent.



## Juperies

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

Vous avez vu, à la télé, cette pub de Tourisme Québec? Le gars qui revient au bureau après ses vacances, la fille coincée dans le trafic, je ferme les yeux et je revois ces images-là dans ma tête, ça me fait tellement de bien, vous savez, ce truc-là?

OK, on va faire une petite expérience sensorielle de même nature. Vous trouvez qu'il fait trop chaud, que le facteur humidex est trop humide, que 10 douches par jour, ça va faire? D'accord, fermez les yeux et pensez à ces images. La fois où il faisait moins 30 et que le bus n'est jamais passé. La fois où vous avez pris une heure à trouver votre auto, un lendemain de tempête, et une autre heure pour la déneiger. La fois où les deux pieds vous sont partis sur le trottoir glacé. La fois où le gars de la radio a dit, désolé, il neige c'est l'enfer, mais c'est ben plate, il y a de l'école quand même.

Ça va mieux? Plus trop envie de chialer? Parfait, on peut passer aux choses sérieuses. Comme ce bouquin sur l'histoire de la clause nonobstant, de la Confédération à nos jours, ouvrage aussi palpitant qu'un thriller de Tom Clancy, que j'aurais le goût de partager avec vous, lecteurs de qualité supérieure, s'il ne faisait pas si chaud et que je ne devais pas encore aller sous la douche avant que mon cerveau se liquéfie, situation qui hypothéquerait sérieusement la suite de cette chronique.

Le temps n'est pas trop propice, je vous l'accorde, à parler de clause nonobstant, pas plus qu'à disserter sur l'art de construire des pyramides, comme ce Mario qui m'a fait parvenir hier un courriel pour m'expliquer comment on s'y prend, croquis à l'appui. Comme s'il faisait une température à construire des pyramides.

De un, cher Mario, j'ai toujours cru que les pyramides avaient été construites par les extraterrestres qui en savaient un bout sur la façon de faire léviter un bloc de ciment, et de deux, regarde bien la photo du gars en haut. Est-ce qu'il a une tête pour s'intéresser à la construction des pyramides, surtout qu'il n'est jamais allé en Égypte, le gars?

On a l'air d'avoir du plaisir, comme ça, mais ce n'est pas le cas. On a beau être en juillet et passer un bâton d'antisudorifique par jour, on continue à travailler fort dans les coins afin de saisir la vie qui bat dans le petit monde urbain de Québec et de sa banlieue.

Or, de quoi me parle-t-on depuis quelques jours? De l'homme à jupe de l'avenue Cartier. Courriels, appels téléphoniques, discussions avec collègues de travail et amis, il semble bien que le monsieur ne laisse pas indifférent. Le plus drôle, c'est qu'il ne semble pas être le seul représentant de son espèce.

C'est ainsi qu'à Sainte-Anne-de-Beaupré, un dénommé Miche me fait savoir qu'il se promène lui aussi en public, avec jupe et talons hauts. « Comme lui, je n'ai pas eu à en subir des inconvénients sauf, il y a quelques semaines, alors qu'un individu s'est montré quelque peu agressif, pendant deux journées d'affilée et toujours au même endroit. »

Il en faut des couilles, pour un homme, pour sortir sur Cartier habillé en femme. Il en faut encore plus pour le faire à Sainte-Anne-de-Beaupré, surtout à l'ombre de la basilique. S'il y a un gars qui se promène en jupe et en talons hauts

dans une Cage aux Sports, n'importe où, faites-moi signe, j'ai toujours voulu savoir à quoi ressemble le courage extrême.

Mon diptyque sur l'homme à jupe, qui est bien parti pour devenir une trilogie, m'a également valu le courriel d'une travestie, M<sup>me</sup> Alexandra, qui salue son initiative. « Je crois que peu importe le look qu'on préconise, il faut être fier de ce qu'on porte, en autant que cela puisse mettre en valeur notre intérieur. » Ah! notre intérieur, c'est vrai que c'est important, Lise Watter ne cesse de le répéter à qui veut l'entendre, surtout aux dames qui ont de l'argent à dépenser dans les petits pots de crème. Ça fait tellement de bien à l'intérieur, les pots de crème.

Une petite chose, mademoiselle Alexandra, vous dites: « (...) je ne suis qu'une travestie mais qui aime le raffinement de la mode. » Un peu moins de modestie, vous n'êtes quand même pas rien, une travestie, ça ne court pas les rues. On croirait entendre Ginette Reno quand elle chante qu'elle n'est qu'une chanson. Allez, relevez la tête et si vous sortez en jupe sur Saint-Jean, prenez seulement le soin de vérifier que votre ourlet ne paraisse pas.

Un autre monsieur, qui prend soin de préciser qu'il est hétéro à 100%, m'explique que la jupe fait de plus en plus partie de son quotidien. Ciel! cette chronique serait-elle devenue le confessionnal des hommes mêlés dans leur linge? Suis-je devenu le Guy Corneau de la mode masculine? « J'ai fait l'essai de la jupe l'été dernier et je la porte de plus en plus souvent. Je porte une

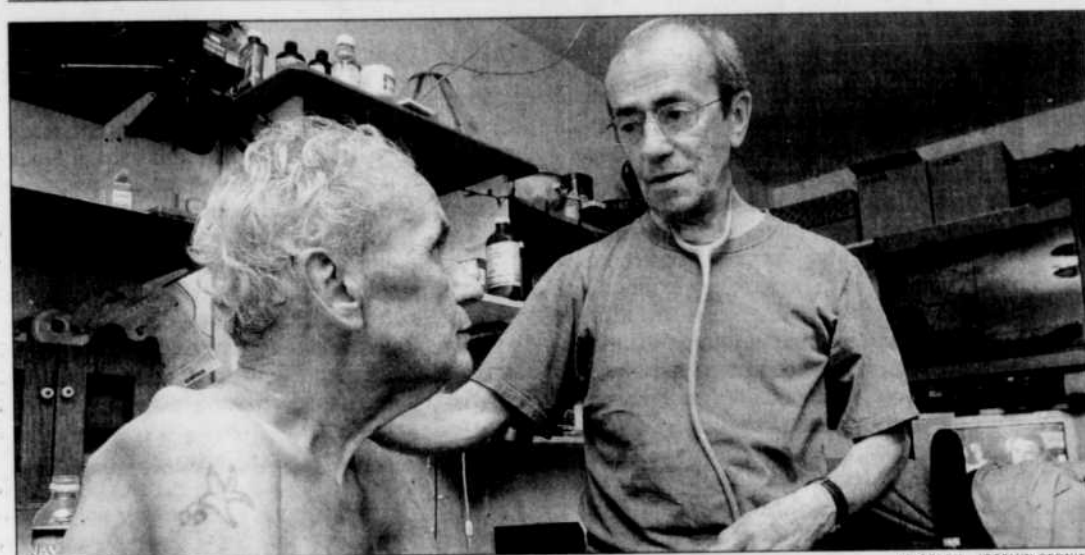
jupe en denim, avec des poches à l'avant, à l'arrière, et aussi avec une fermeture éclair à l'avant, semblable à celle d'un pantalon pour homme (...). Cet été, j'ai commencé à la porter à l'extérieur de la maison, à l'épicerie, à la pharmacie, au restaurant, un peu au centre commercial. Pourquoi le port de la jupe? Le confort. Une jupe est plus adaptée à la morphologie masculine qu'un pantalon. »

Un créateur de mode de Québec a réagi lui aussi à ce débat vestimentaire qui me vaudra certainement, si la chance est de mon bord, de recevoir une invitation pour une émission au Canal Vie. Ce stylist, dans le métier depuis une vingtaine d'années, connaît un peu l'homme à jupe de l'avenue Cartier.

Contrairement à lui, il ne croit pas que la jupe soit l'avenir de l'homme. Il préfère des vêtements qui mettent en valeur la masculinité de l'homme. A part des jeunes éphèbes minces comme un fil, il ne voit pas à quel type d'homme la jupe pourrait convenir.

OK les gars, jupe ou pas, je n'en parle plus, le dossier est clos. Faites bien ce que vous voulez, habillez-vous en femme dans votre cour ou pour aller acheter votre bière au dépanneur, je n'en ai rien à cirer, tant que vous êtes heureux, c'est le principal.

Pour ma part, je défendrai avec l'énergie du désespoir le port des shorts cargo aux genoux, avec beaucoup d'espace à la fourche. L'avantage de ce vêtement, contrairement à la jupe, étant de pouvoir s'éjarrer dans une insouciance parfaitement masculine, surtout quand il fait chaud...



L'infirmier de la rue Gilles Kégle (à droite) a visité plusieurs de ses patients, hier, pour s'assurer qu'ils n'étaient pas trop incommodés par la chaleur. L'un de ceux-là, Jean-Paul Dorval, souffrait de basse pression en raison de la température, en plus d'être atteint de problèmes respiratoires.

### CHALEUR ET HUMIDITÉ

## La situation est dramatique pour les mal-logés

FRANCIS HIGGINS  
FHiggins@lesoleil.com

Dans les petits logements mal ventilés et mal entretenus du quartier Saint-Roch, la chaleur suffoquante cause bien des soucis à l'infirmier Gilles Kégle et ses malades. Hier, le mercure du thermomètre a grimpé jusqu'à 30 degrés Celsius. En tenant compte de l'humidité qui alourdissait l'air, la température ressentie a atteint les 40 degrés.

Pour les patients de M. Kégle, la situation est dramatique. Plusieurs d'entre eux sont affligés de troubles respiratoires. La chaleur et l'humidité n'ont rien pour les soulager. « Nous avons été obligés de donner une dizaine de ventilateurs depuis le début de l'été à des gens malades et trop pauvres pour s'en payer. Chaque année, il fait si chaud que plusieurs ont de la misère à respirer. Surtout ceux qui habitent des petits appartements collés les uns sur les autres et où l'air ne passe pas. Il faut les visiter plus souvent », a dit celui qui prend soin de 2400 personnes avec l'aide de 75 bénévoles.

Il y a trois semaines, l'aide-soignant a trouvé un homme en pleine crise d'emphysème, exacerbée par la chaleur. Malgré tous les soins, le malade est décédé le soir même. « Il n'y a pas d'air, tellement c'est chaud et humide. J'ai toujours un ventilateur qui envoie de l'air directement sur moi si je veux être capable d'endurer ça. En plus, le smog n'aide pas », se plaint André Labrecque, ennuyé par une bronchite chronique et de l'asthme.

Il est difficile pour les personnes vulnérables du quartier de recevoir de l'aide ces temps-ci. En effet, la vague de chaleur coïncide avec les vacances de la construction, période durant laquelle les bénévoles sont moins disponibles.

Dans les hôpitaux, les malades s'en tirent mieux. En effet, le personnel et les patients du Centre hos-

pitalier universitaire de Québec (CHUQ) activent les ventilateurs, baissent les toiles et boivent beaucoup d'eau. La majorité des salles ne sont pas équipées d'un climatiseur. Les plans de développement immobilier comprennent de telles installations, mais le budget limité oblige à faire des choix. L'achat d'équipement médical a souvent priorité sur l'air climatisé.

Aux urgences des trois hôpitaux du CHUQ, l'Hôtel-Dieu de Québec, Saint-François-d'Assise et le Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), personne n'a été admis en raison d'un coup de chaleur depuis un bon moment. Même que plusieurs civières sont libres à l'Hôtel-Dieu et au CHUL. « Les gens sont plus au courant de l'impact des journées chaudes sur leur santé », a dit la directrice des communications, Jacinthe Lavigne.

Le Centre de santé et de services sociaux Québec-Sud, qui regroupe huit résidences pour personnes âgées, ne sonne pas l'alarme, même si sa clientèle est particulièrement vulnérable. « Il n'y a pas plus de décès qu'à l'habitude. On s'adapte aux conditions. On surveille l'hydratation, on réduit les activités et on ne sort pas à l'extérieur. En plus, nous avons une salle commune climatisée », a expliqué la directrice adjointe Lyne Chamberland.

Le Service d'approvisionnement en eau de la Ville de Québec n'a pas observé d'augmentation notable de la consommation. Ses réserves sont bonnes en raison des fortes pluies du début de l'été et la demande reste moyenne en raison des campagnes de sensibilisation, soutient la municipalité.

Selon le météorologue René Héroux, la journée d'aujourd'hui sera aussi chaude et humide que celle d'hier. C'est vendredi que les températures baisseront un peu à la faveur d'une nouvelle masse d'air qui remplacera la vague de chaleur actuelle en provenance du sud des États-Unis.

### ► Pour combattre la chaleur

Selon le médecin Henri Prud'homme, de la Direction de la santé publique, les conseils d'usage en période de chaleur sont simples:

- chercher des endroits frais ou climatisés comme les centres commerciaux
- prendre des bains ou des douches d'eau tiède
- ne pas attendre d'avoir soif pour boire
- éviter de boire du café, des boissons gazeuses, les thés forts ou glacés qui contiennent de la caféine, une substance qui déshydrate
- préférer l'eau, le vrai jus de fruits ou le lait faible en gras
- manger des repas légers et froids
- prendre suffisamment de pause si on travaille à l'extérieur
- ne pas laisser seuls les personnes âgées, handicapées et les jeunes enfants lors de journées chaudes

VOL THOMAS COOK AIRLINES À

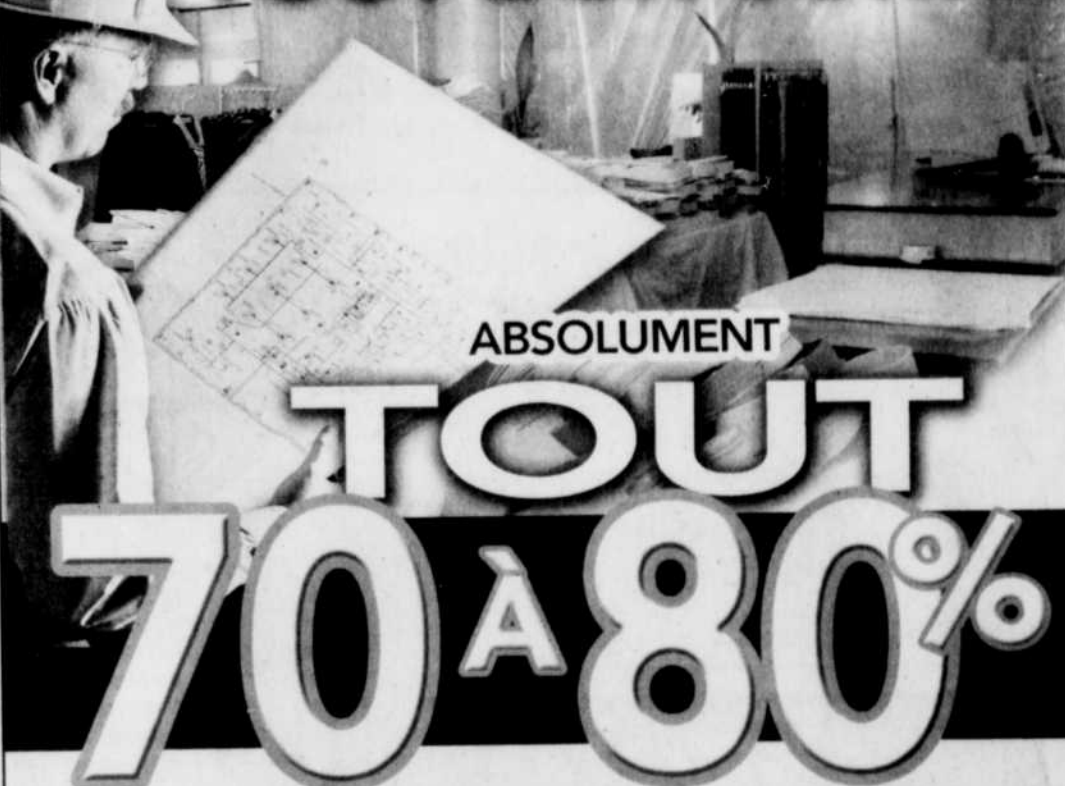
**LONDRES**

VOL DIRECT DE QUÉBEC

10  
ALLER  
SIMPLE  
À PARTIR  
DE  
**239**

canadian-affair.ca **CANADIAN**  
1-866-815-5196  
Les prix varient en fonction des disponibilités et sont sujets à certaines conditions.

on **RÉNOVE**  
TOUT DOIT SORTIR



ABSOLUMENT

**TOUT**  
**70 À 80%**

**COSTUME**  
4 saisons infroissable

Toutes grandeurs disponibles

PERRY ELLIS

François Côté  
COLLECTION

**295\$** Régulier  
jusqu'à  
1195\$

**1500 CHEMISES**  
ALLEMANDES

à partir de  
**49\$**

**BERMUDA** Rég. 175\$

**49\$**

**POLO** Rég. 165\$

**49\$**

François Côté  
COLLECTION  
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

Complexe Germain-des-Prés, Sainte-Foy

**657-1760**

www.francoiscote.com

LES PETITES ANNONCES DU SOLEIL

**844-4444**

# LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

PIPELINE ENTRE LÉVIS ET MONTRÉAL

## Ultramar choisit les sentiers battus

Son tracé suit l'autoroute 20 et les pylônes d'Hydro-Québec

VALÉRIE GAUDREAU  
VGaudreau@lesoleil.com

■ La compagnie pétrolière Ultramar a arrêté son choix de tracé pour son projet de pipeline reliant sa raffinerie de Lévis à Montréal. Long de 250 km, l'oléoduc longera les corridors de lignes d'Hydro-Québec et l'autoroute 20. Mais le tracé touchera aussi plusieurs producteurs agricoles que la pétrolière aura le pouvoir d'exproprier.

Chez Ultramar, on se dit toutefois confiant de pouvoir régler sans trop de remous une entente de gré à gré avec les producteurs agricoles et forestiers concernés par ce projet évalué à 200 millions \$, et dont la construction pourrait commencer à la fin de l'été 2007.

**La pétrolière aura le droit d'exproprier les producteurs agricoles**

La pétrolière n'en a pas moins obtenu le pouvoir « d'exproprier tout immeuble ou droit réel en vue de la construction, de l'exploitation ou de l'entretien d'un oléoduc », peut-on lire dans le projet de loi n° 229. Intitulé *Loi concernant le pipeline Saint-Laurent*, ce projet de loi privé porté par le député d'Arthabaska, Claude Bachand, a été adopté par l'Assemblée nationale le 17 juin.

Un pouvoir que la pétrolière espère ne jamais avoir à utiliser. « Ce droit demeure assez théorique. Pour l'instant, la grande majorité des producteurs concernés s'est montrée très réceptive au projet, soutient Michel Martin, porte-parole d'Ultramar. On a tenu plusieurs rencontres avec

eux. » Ces séances, publiques et individuelles, ont comme objectif de répondre aux questions des propriétaires qui toucheront éventuellement une compensation financière fixée en fonction de la valeur du lot de terrain et de l'impact présent et futur de la construction du pipeline sur leur terre.

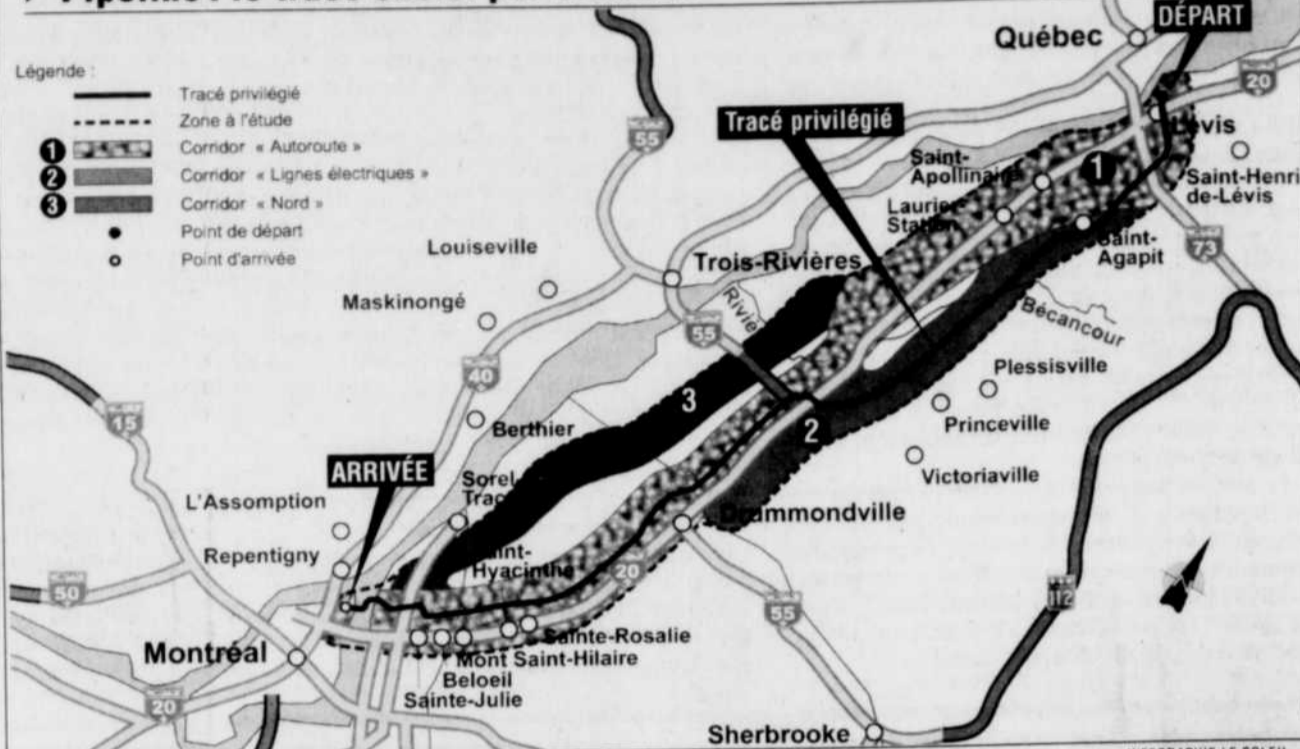
### PAS AVANT 2007

Avant de voir le jour, le projet de pipeline d'Ultramar devra toutefois franchir plusieurs étapes, explique M. Martin. À commencer par des analyses de terrain plus poussées qui permettront d'arrêter le choix de tracé définitif. Après quoi, le plan sera soumis à l'approbation, entre autres, de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ).

« Il y aura aussi fort probablement des audiences du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) », prédit M. Martin, en reconnaissant que le projet peut inquiéter certains propriétaires touchés.

Si quelques producteurs agricoles et forestiers ont effectivement des craintes, l'annonce du tracé ne semble pas avoir soulevé trop de controverse dans Lévis et Bellechasse, précise Luce Bisson, présidente de la Fédération de

### ► Pipeline : le tracé choisi par Ultramar



Après avoir exploré les zones dites « de l'autoroute » (1) et « du Nord » (3), la pétrolière Ultramar a choisi le tracé « lignes électriques » (2) longeant les pylônes d'Hydro-Québec et l'autoroute 20, estimant qu'il s'agit de la solution ayant un impact moindre sur l'environnement et sur le plan humain.

l'UPA pour ce secteur. « Le tracé choisi est aussi celui que les producteurs privilégiés, dit-elle. Ça accroche plus du côté des compensations, mais dans l'ensemble, ça va plutôt bien. »

### PROJET CRITIQUÉ

Dans le Centre-du-Québec toutefois, le projet serait plus critiqué.

Ainsi, Jacques Godin, de Saint-Valère, a aussi vertement dénoncé le projet d'Ultramar. Dans une lettre publiée dans l'hebdomadaire *La Terre de chez nous*, ce propriétaire de deux boisés et d'une érablière dénonçait le fait qu'il devrait continuer à payer des taxes sur un terrain amputé d'une largeur de 23 mètres de largeur. Il invite

les propriétaires terriens à s'opposer au projet d'Ultramar.

Annoncé par la pétrolière en février dernier, le projet de pipeline vise notamment à réduire l'utilisation de son Ultratrain. Depuis son entrée en service, en 1995, ce train spécialement aménagé pour le transport des produits de la raffinerie a déraillé six fois.

### ARROSER APRÈS LA PLUIE...



**La Ville de Québec, cordonnier mal chaussé ?** Alors qu'elle interdit l'arrosage mécanique des terrains avant 20 h, les gicleurs des Jardins Saint-Roch arrosaient à qui mieux mieux hier après-midi, tout de suite après la pluie... Une erreur, affirme-t-on à la Ville, en précisant qu'un employé ira vérifier ce matin ce qui fait défaut. On nous jure que tous les gicleurs sont programmés pour entrer en action seulement la nuit, en accord avec la réglementation municipale.

## Le Colisée dans un état lamentable, selon Marc Bellemare et Hugo Lépine

Les deux candidats à la mairie promettent d'investir pour le rénover ou le reconstruire s'ils sont élus

MARIANNE WHITE  
MWhite@lesoleil.com

Les candidats à la mairie Marc Bellemare et Hugo Lépine s'entendent sur au moins une chose : le Colisée de Québec est dans un état lamentable. Ils promettent donc de faire de nouveaux investissements pour le rénover ou en construire un nouveau s'ils sont élus.

Marc Bellemare a constaté, à l'issue du spectacle d'Iron Maiden au Colisée samedi dernier, que les installations laissent à désirer à plusieurs points de vue : climatisation déficiente, sièges désuets et toilettes dysfonctionnelles.

« Il faisait une chaleur insupportable, où on refroidissait la bière avec de la glace, et plus de 10 000 personnes étaient entassées dans un amphithéâtre désuet. C'est une vraie honte », a indiqué hier le chef de Vision Québec.

À l'instar de l'ancien président des Nordiques, Marcel Aubut, le candidat à la mairie de Québec prône depuis plusieurs mois la construction d'un nouveau colisée moderne qui permettrait d'accueillir des événements sportifs et culturels dans de meilleures conditions. La rénovation du Colisée, âgé de plus de 50 ans, lui semble une avenue difficilement envisageable.

« On ne peut pas agrandir davantage. Il nous faut une nouvelle salle pour les 50 prochaines années afin de rivaliser avec d'autres villes canadiennes et nord-américaines », soutient M. Bellemare.

Le chef d'Option Capitale, Hugo Lépine, estime lui aussi que les heures de gloire du Colisée sont chose du passé.

« Il n'y a pas de quoi être fier. Le Colisée tombe en lambeaux et il est temps qu'on statue sur son avenir », a indiqué M. Lépine.

Il ne veut cependant pas réclamer à tout prix la construction d'un nouveau bâtiment, et croit plutôt que des études

diligentes doivent être menées avant de se prononcer. « Qu'est-ce qui est le plus intéressant : de rénover ou de démolir et reconstruire ? Il va falloir étudier la question, car Québec en prend pour son rhume présentement », a-t-il dit.

### VIEILLOT MAIS PAS DÉSUET

Les deux candidats à la mairie se montrent très ouverts à la possibilité de confier la gestion du Colisée — actuel ou rebâti — à un promoteur privé. « La Ville seule ne peut pas assumer les frais », affirme Hugo Lépine.

Le président d'ExpoCité et chef du Renouveau municipal de Québec (RMQ), Claude Larose, croit que ses opposants à la course à la mairie exagèrent.

« Je conviens que le Colisée n'est pas à la dernière mode et qu'il n'y a pas d'air climatisé, mais il est loin d'être désuet », a-t-il affirmé hier. ExpoCité a injecté près d'un million de dollars par année au cours des sept dernières années pour moderniser le Colisée, soutient M. Larose, qui cite notamment la réfection du toit et du stationnement.

Il a rappelé par ailleurs que Québec accueillera les championnats du monde de hockey en 2008, un événement qui n'aurait pas été confié à la capitale si le Colisée était en mauvais état.

Claude Larose ne s'oppose pas à la construction d'un nouvel amphithéâtre, mais exclut que la Ville se lance dans un tel projet si des promoteurs privés ne sont pas intéressés. « Pourquoi on investirait des millions dans un nouveau stade pour un éventuel retour du hockey professionnel à Québec avant que le privé ne se soit engagé ? » a lancé le chef du RMQ.

En contrepartie, le super-PEPS, évalué à 60 millions \$, est un projet qui sourit à Claude Larose. Il veut faire de l'amélioration des infrastructures pour les athlètes de pointe de la région sa priorité.

Dans le cahier  
**Arts et Vie**

**Dominique Lemieux est conceptrice de costumes pour le Cirque du Soleil. Elle présente à la Maison Hamel-Bruneau le travail derrière ses créations en exposant une soixantaine de ses dessins.**

# DEMAIN

DANS LE SOLEIL

## L'habilleuse du cirque



THETFORD MINES

# 13,5 millions \$ pour un nouveau pavillon de soins de longue durée

Le ministre Couillard allonge également 600 000 \$ pour remplacer les équipements de radiographie numérique de l'Hôpital général

IAN BUSSIÈRES  
Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — Les ministres de la Santé et du Travail, Philippe Couillard et Laurent Lessard, ont annoncé hier que le gouvernement québécois investirait 13,5 millions \$ pour bâtir un nouveau pavillon destiné à l'hébergement et aux soins de longue durée à Thetford Mines, une des régions du Québec les plus touchées par le vieillissement de la population.

« Il s'agit du plus important investissement immobilier en région depuis 25 ans! » a tenu à préciser d'entrée de jeu le ministre Lessard, natif de la région thetfordoise et député de Frontenac.

Le nouveau bâtiment, dont les travaux seront complétés à l'automne 2007, sera construit à même les terrains de l'Hôpital général de Thetford Mines et viendra remplacer le pavillon Saint-Joseph, qui ne répondait plus aux normes gouvernementales pour l'hébergement de personnes en perte d'autonomie.

Les 100 bénéficiaires du pavillon Saint-Joseph et les 12 occupants de l'unité de psychogériatrie de l'hôpital seront relocalisés dans cet édifice de 7590 m<sup>2</sup> sur trois étages,



Le nouveau pavillon sera construit entre le pavillon Saint-Joseph et l'Hôpital général de Thetford Mines.

à l'intérieur de chambres plus spacieuses et modernes. Quant à l'ancien pavillon Saint-Joseph, il sera utilisé à des fins administratives et pour y localiser d'autres services du domaine de la santé et des services sociaux.

« Il s'agit de la dernière étape de réalisation du projet. Les plans et devis définitifs seront préparés au cours des prochains mois, de sorte que le chantier pourra se mettre en branle à l'été 2006 », a expliqué le ministre Couillard.

PROJET ATTENDU

L'annonce arrivait à point pour une région fortement touchée par le vieillissement de sa population. Si la région de Thetford Mines représente 10,9% de la population totale de Chaudière-Appalaches, ses personnes âgées regroupent toutefois près du cinquième de la population âgée régionale. « Il s'agit du taux de vieillissement de la population le plus élevé en région et un des plus élevés au Québec », a précisé le ministre Lessard.

Par ailleurs, le ministre Couillard a aussi profité de son passage au Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford pour annoncer un investissement de 600 000 \$ afin de remplacer les équipements de radiographie numérique de l'hôpital.



Entourés de Normand Baker et de M<sup>me</sup> Aline Rahal-Visser, dg et présidente du Centre de santé et de services sociaux (CSS) de la région de Thetford, les ministres Lessard et Couillard ont présenté les esquisses du futur bâtiment.

ÉCRASEMENT MORTEL

## Le bris mécanique confirmé

JEAN-FRANÇOIS NÉRON  
JFNeron@lesoleil.com

Le Bureau de la sécurité des transports (BST) retient la thèse de la défectuosité mécanique pour expliquer l'écrasement d'un avion de type Zenair 601, qui a fait un mort et une blessée grave samedi après-midi à Saint-Ubalde de Portneuf.

La victime, Léonard Corbeil, 56 ans, de Saint-Étienne-de-Lauzon, aurait rapporté des ennuis mécaniques au pilote du second avion avec qui il volait en tandem, rapporte Jean-Marc Ledoux, gestionnaire du BST au Québec.

C'est alors qu'il aurait tenté de poser son appareil d'urgence dans un champ de Saint-Ubalde. L'épouse du défunt avait aussi fait mention d'ennuis mécaniques lors de sa sortie *in extremis* de l'appareil avant qu'il ne prenne feu. « Nous avons récupéré le moteur qui va faire l'objet d'une analyse », confirme M. Ledoux.

Sans être un ultraléger, le Zenair 601 est un appareil deux places de construction amateur. Malgré tout, le responsable du BST souligne que ça n'en fait pas un avion moins sécuritaire. « Les gens doivent demander une autorisation de fabrication auprès de Transports Canada et il est bâti selon des normes spécifiques de navigabilité. »

Selon Ann Mathieu de la Sûreté du Québec, M. Corbeil est reconnu comme un homme minutieux. Il possédait quelques années d'expérience comme pilote.

L'épouse de la victime, toujours dans un état critique, lutte encore pour sa vie au centre des grands brûlés de l'Enfant-Jésus. « Les prochaines heures pourraient être déterminantes », souligne M<sup>me</sup> Mathieu.

Le couple et leurs amis quittaient le lac au Sable dans Portneuf et ils se dirigeaient vers Saint-Henri de Lévis lorsque le drame s'est produit.

EN BREF

JEAN-FRANÇOIS NÉRON  
JFNeron@lesoleil.com

DÉCÈS À STONEHAM

## Une autopsie sera faite sur le corps de Camilien Dion

■ On connaît maintenant le nom de l'homme mort possiblement noyé dimanche dans un ruisseau situé derrière une résidence pour personnes âgées de Stoneham. Camilien Dion, qui vivait au Manoir des Laurentides, était sorti prendre l'air lorsque le personnel de l'établissement, averti par une alarme branchée sur une porte, s'est aperçu que l'homme manquait à l'appel. « Il avait le droit de sortir parce qu'il était autonome. Il ne semble pas avoir eu de négligence », explique Ann Mathieu de la Sûreté du Québec. M. Dion a été retrouvé 20 minutes après sa sortie, inconscient, dans trois pieds d'eau. « Il faudra attendre les résultats de l'autopsie pour savoir s'il est véritablement mort noyé, s'il a été victime d'un malaise ou s'il a glissé et s'est frappé la tête sur une roche qui borde la rivière », indique M<sup>me</sup> Mathieu.

Identité dévoilée

■ Kevin Grenier, 19 ans, de Buckland, est le conducteur décédé dans un accident survenu samedi vers 21 h 30, route 204, à Saint-Camille de Bellechasse. Il circulait seul à bord de son véhicule lorsqu'il en aurait perdu la maîtrise et a percuté un poteau électrique, le sectionnant en deux. Une analyse sanguine a été effectuée sur le corps de la victime pour savoir si l'alcool pourrait être en cause dans l'accident.

**CHEVROLET UPLANDER 19 342\$\***

L'escompte employés offert à tous

**MARLIN CHEVROLET**

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)  
688-1212  
www.marlinchevrolet.com

**SATURN OPÉRATION LIQUIDATION**

**LA ION 2005**

PRIX DES EMPLOYÉS - ION 1 DE SATURN: **11 925\$**

DU LOUÉZ POUR: **139\$**

Moteur Ecotec 2.2 L de 140 HP  
Meilleur volume utilitaire de sa catégorie  
Intérieur redessiné, nouveaux sièges avant et nouveaux éléments contrastants

**Payez ce que nous payons**

L'escompte des employés offert à tous

**LA VUE 2005**

PRIX DES EMPLOYÉS - VUE TA 4 CYL. DE SATURN: **19 941\$**

DU LOUÉZ POUR: **189\$**

Moteur V6 de 250 HP en option  
le VUS le plus puissant de sa catégorie  
Très faible consommation d'essence  
Climatisation

**LA RELAY 2005**

PRIX DES EMPLOYÉS - RELAY 2 DE SATURN: **24 492\$**

DU LOUÉZ POUR: **219\$**

7 places avec troisième rangée de sièges divisée rabattable  
Groupe électrique  
Système OnStar de série

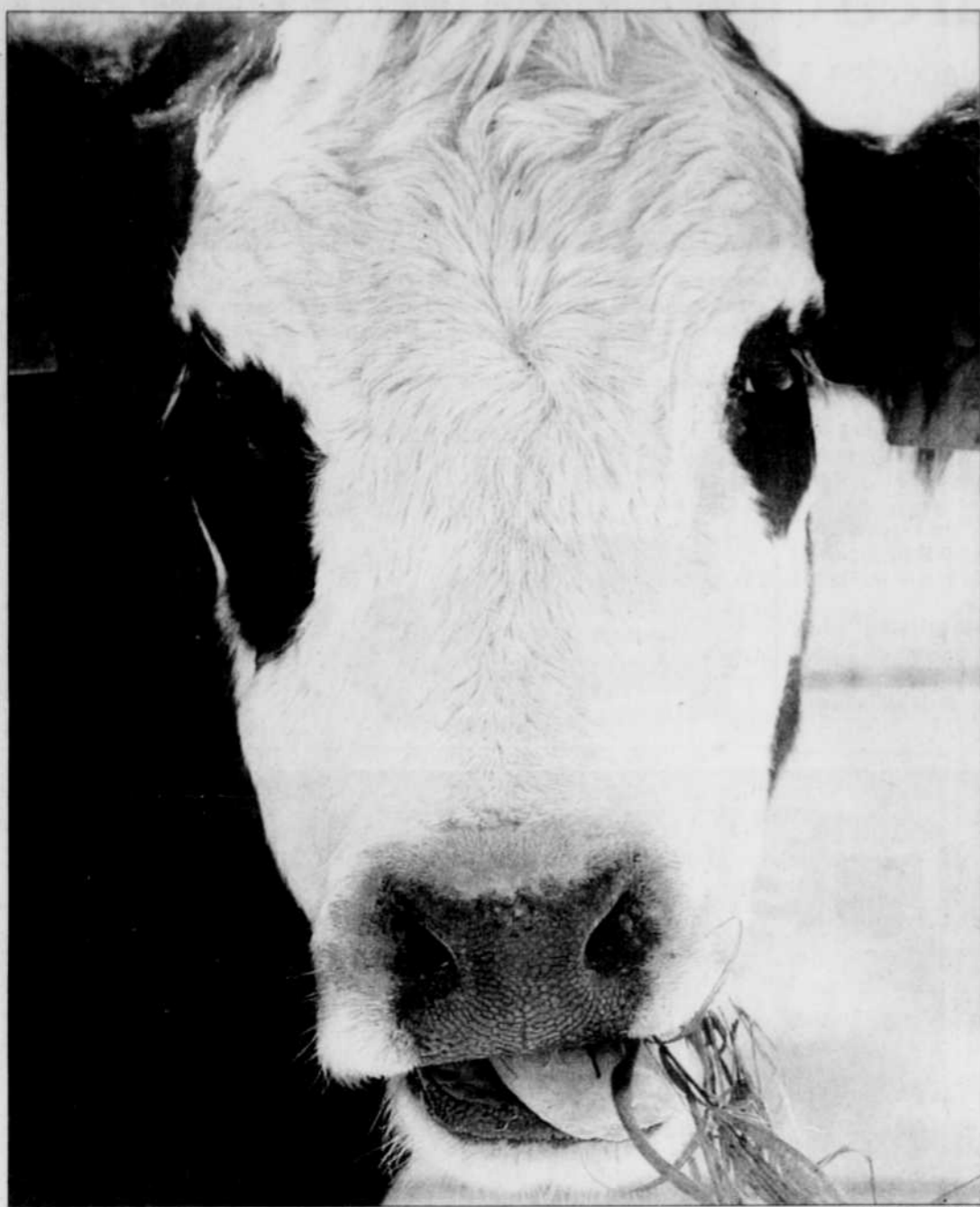
**LA PROMESSE SATURN**

saturncanada.com Saturn: Les gens avant tout.

PROFITEZ VITE DE CETTE OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE : FAITES UN ESSAI ROUTIER DÈS AUJOURD'HUI

- Saturn Saab de Québec: 765, rue Marais, Québec, 681-5777
- Saturn Saab de Lévis: 4585, boul. de la Rive-Sud, Lévis, 835-1888
- Saturn de Sainte-Foy: 3330, rue Watt, Sainte-Foy, 653-1312
- Saturn du Saguenay: 1330, boul. du Royaume, Chicoutimi, 549-3320

# LE QUÉBEC ET LE CANADA



Les exportations de bœuf canadien étaient interdites aux États-Unis depuis l'embargo décrété en mai 2003. ARCHIVES LE SOLEIL

## Les premiers bovins traversent la frontière

MONTREAL (AFP) — Des éleveurs canadiens de bovins ont exporté hier du bétail vers les États-Unis pour la première fois depuis l'embargo décrété en mai 2003, après avoir reçu le feu vert des autorités canadiennes et américaines à la suite d'une décision de la justice américaine.

« Je suis très heureux d'annoncer que, pour la première fois depuis mai 2003, des envois de bétail sur pied du Canada traversent aujourd'hui la frontière vers les États-Unis », a déclaré dans un communiqué le ministre canadien de l'Agriculture, Andy Mitchell, qui n'a ni chiffré ni détaillé ses exportations.

« Il s'agit d'un jour historique pour l'industrie canadienne du bœuf », s'est félicité Stan Eby, président de l'Association canadienne des éleveurs, principal organe de l'industrie.

Des « certificats d'exportation » ont été accordés hier en matinée à des producteurs bovins canadiens qui ont eu aussitôt la liberté de traverser la frontière américaine.

« On a travaillé tout le week-end avec l'USDA (le ministère américain de l'Agriculture) pour être certain que ce qui est dans le règlement pouvait être respecté mot à mot », a expliqué à l'AFP Francine Lord, gestionnaire nationale à l'Agence canadienne d'inspection des aliments en précisant que ces certificats émis par le Canada sont « le miroir » des exigences américaines.

Selon le réseau de télévision CBC, un premier

convoi de 35 bovins en provenance de l'Ontario a traversé la frontière new-yorkaise hier en matinée et un autre au départ de l'Ouest canadien devrait se diriger en soirée vers un abattoir américain.

Il s'agit des premières expirations de bœuf canadien aux États-Unis depuis l'embargo imposé en mai 2003 à la suite d'un cas recensé de la maladie de la vache folle dans un troupeau de l'Alberta.

La neuvième Cour d'appel fédérale américaine avait levé jeudi soir une ordonnance autorisant la reprise provisoire des importations après le refus en mars dernier par un tribunal du Montana de rouvrir la frontière américaine aux importations de bovins de moins de 30 mois en provenance du Canada.

Les éleveurs canadiens attendent le début des audiences, le 27 juillet, concernant une demande d'injonction pour rendre définitif le jugement de la Cour fédérale et ainsi normaliser à long terme leurs exportations.

« Le Canada continue d'appuyer l'USDA qui se prépare à défendre la règle du risque minimal (pour la santé humaine) le 27 juillet », a ajouté M. Mitchell.

L'embargo a donné naissance à deux marchés fonctionnant en vase clos, pénalisant du coup les abattoirs américains qui absorbent 80 % des exportations canadiennes, selon des statistiques officielles.



Un premier convoi de 35 bovins en provenance de l'Ontario a traversé la frontière new-yorkaise, hier.

## Le ministre Philippe Couillard ferme la porte au suicide assisté

ASBESTOS (PC) — Dans la mesure où « chaque jour, au Québec, il est question d'euthanasie passive » pour des personnes malades et très souffrantes, le ministre québécois de la Santé, Philippe Couillard, ne voit pas la raison d'ouvrir la porte au suicide assisté.

De passage hier à Asbestos, le ministre a estimé qu'une récente affaire comme celle de Marielle Houle, à Sherbrooke, commande « la plus grande prudence » avant de légiférer sur le suicide assisté.

Il s'agit de cette femme dont le mari aurait tenté de mettre fin à ses jours en raison des souffrances reliées à une maladie dégénérative et qui a succombé quelques jours plus tard. Son

conjoint, André Bergeron, fait face à des accusations de tentative de meurtre pour avoir voulu abréger les souffrances de sa femme.

Or, le ministre Couillard, médecin de formation, a rappelé qu'il existe déjà ce qu'il appelle l'euthanasie passive, dans le cas de personnes très souffrantes et n'ayant plus de qualité de vie et d'espoir d'améliorer leur santé.

### DÉRAPAGE

Mais de là à parler de suicide assisté, Philippe Couillard n'y est « pas très chaud ». Précisant que la question relève du gouvernement fédéral, qui a juridiction en matière de Code criminel, le ministre y voit un « risque de dérapage ».

## CONFLIT SUR L'ÎLE RENÉ-LEVASSEUR

# Le bras de fer s'intensifie

### Les autochtones menacent de faire cesser toute coupe de bois

MARC ALLARD  
Mallard@lesoleil.com

■ La tension est montée d'un cran, hier, entre les autochtones et les travailleurs forestiers de la Côte-Nord. Le chef du Conseil des Innus de Betsiamites, Raphaël Picard, a annoncé sa décision d'aller en Cour suprême pour contester le jugement autorisant la récolte du bois brûlé sur l'île René-Levasseur. Du même souffle, il a menacé de faire cesser toute opération de coupes sur un territoire de plus de 250 000 kilomètres carrés.

Le bras de fer juridique opposant M. Picard au gouvernement et à la compagnie Kruger se poursuit sur trois fronts.

D'abord, les avocats du dirigeant amérindien ont déposé une requête en autorisation d'appel devant le plus haut tribunal du pays. L'objectif est de renverser le récent jugement rendu par la Cour d'appel. Celui-ci donne à Québec l'autorisation d'en appeler de l'ordonnance de sauvegarde, empêchant toute coupe de bois sur l'île. Il laisse aussi à la compagnie Kruger jusqu'au mois de novembre pour recueillir le bois brûlé, qui autrement risquait de pourrir.

Ensuite, les représentants du chef Picard demandent à la Cour d'appel un « sursis du sursis partiel ». Ce qui, en clair, revient à réclamer l'annulation du délai accordé à la compagnie.

Enfin, un appel incident a été formulé devant ce même tribunal. Par cette procédure, le dirigeant amérindien entend élargir à l'ensemble du territoire innu du Nitassinan l'obligation pour le gouvernement et les compagnies forestières de consulter et d'accommoder les autochtones avant d'entreprendre toute activité dans la région.

Dans la foulée, plus d'une cinquantaine de compagnies œuvrant dans une zone qui équivalait presque à un cinquième de la province recevront cette semaine une mise en demeure les sommant

de remettre aux Innus leurs devis d'aménagement forestier.

« Ils ont le devoir de nous consulter, de préciser leurs plans (...) et chaque année de nous dire ce qu'ils font, a fait valoir M. Picard. Parce que nous, on est très préoccupés par l'exploitation forestière. »

### MÉCONTENTEMENT

Pendant que chez Kruger on se refuse à commenter, les travailleurs forestiers, eux, commentent à en avoir ras le bol de cette bataille. « C'est sûr qu'on s'attendait à une riposte. Mais moi, ça m'enrage, parce qu'avec tout ce temps perdu, c'est encore nous autres qui écopons », se désole Robert Dugas, président de la section locale du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier à Baie-Comeau.

La coupe de bois brûlé devait débuter lundi dernier, sur l'île. Mais à cause des feux de forêts de cet été, plus d'une centaine d'employés n'ont toujours pas de boulot.

Devant les manœuvres du leader autochtone, plusieurs d'entre eux commencent sérieusement à s'impatienter. Bien que celui-ci insiste sur les motifs juridiques et écologiques de sa croisade, « beaucoup pensent qu'il veut s'en mettre plein les poches, ou en tout cas qu'il est trop gourmand », remarque M. Dugas. « Durant l'hiver, Picard a dit qu'il allait tasser Kruger et nous employer à sa place », continue-t-il.

En tout cas, le sort des travailleurs forestiers reste pour le moment entre les mains des tribunaux. Le dialogue est rompu entre les deux parties depuis que Québec a annoncé, le 6 juillet, qu'il en appelait du jugement de la Cour supérieure (17 juin 2005), interdisant les coupes forestières dans l'île René-Levasseur.



Le chef Raphaël Picard

## DÉBAT SUR LE MARIAGE GAI AU SÉNAT

# Les libéraux appuient sur l'accélérateur

OTTAWA (PC) — Les libéraux sont sur le point d'appuyer une fois de plus sur l'accélérateur pour faire adopter le projet de loi sur le mariage gai.

À la veille du début du débat en troisième lecture au Sénat aujourd'hui, les conservateurs ont été avisés que les libéraux feront appel au bâillon pour limiter le temps des débats.

« Les libéraux m'ont dit qu'ils agiraient ainsi, a indiqué le leader de l'opposition au Sénat, le sénateur Noël Kinsella. Le bâillon sera invoqué aussi tôt que demain, ce qui veut dire que l'étude du projet de loi pourrait être terminée d'ici le milieu de la semaine. »

Le bureau du leader du gouvernement au Sénat, Jack Austin, a confirmé les informations. « Il s'agit d'un projet de loi prioritaire. Les conservateurs s'opposent depuis le début à cette législation et il est évident que nous ne pouvons pas trouver un terrain d'entente », a expliqué Mike Scandiffio, porte-parole de M. Austin, pour justifier l'usage du bâillon.

Cette mesure limitera, dès son adoption, à un maximum de six heures le temps alloué aux débats. Une fois le temps écoulé, le projet de loi sera mis aux voix.

C'est la tactique qui avait aussi été privilégiée

lors du débat en deuxième lecture à la Chambre haute, afin d'accélérer les travaux. Au terme des six heures de débat, les libéraux, fortement majoritaires au Sénat, avaient alors sans problème remporté le vote 43 contre 12.

Aujourd'hui, à la reprise des débats, M. Kinsella présentera un amendement à la mesure. Il tentera de faire ajouter une clause pour rappeler que le Parlement a traditionnellement reconnu le mariage comme l'union entre un homme et une femme et que, nonobstant cette affirmation, les couples homosexuels ont aussi le droit de convoler en justes noces.

Au moins un autre sénateur conservateur tentera aussi de modifier le projet de loi en proposant une motion pour suspendre l'adoption du projet de loi le temps que des études sur le sujet soient réalisées.

### LES CANADIENS CONTRE

Un sondage mené pendant cinq jours en début juillet démontre que plus de la moitié des Canadiens, soit 55 pour cent, ne veulent pas que les politiciens amendent le projet de loi C-38 sur le mariage gai. Le sondage Strategic Council précise que 39 % des gens souhaitent qu'il soit modifié tandis que 6 % sont indécis.

## EN BREF

### Les libéraux fédéraux en avance de 11 points

■ OTTAWA — Les conservateurs n'ont guère profité du « cadeau » du scandale des commandites, indique un récent sondage. Selon la consultation menée par la firme Pollara, les libéraux détiennent une avance de 11 points sur leurs rivaux, un phénomène encore plus marqué dans les provinces atlantiques, autour de Toronto et en Colombie-Britannique. L'opposition officielle n'obtient que 27 % des voix, contre 38 % pour les libéraux, indique le sondage. Au Québec, les libéraux obtiennent 24 % des appuis, soit 36 points derrière le Bloc. Les conservateurs recueillent 5 %, et le NPD, 6 %. PC

### Des militaires canadiens exposés à l'agent VX

■ OTTAWA — Des scientifiques et des soldats canadiens ont été exposés durant les années 50 et 60 à des agents neurotoxiques, le VX notamment, afin qu'on puisse étudier leurs effets sur l'organism

me. Des responsables militaires disent que ces tests, auxquels ont participé près de 75 personnes, ne seraient jamais permis aujourd'hui. Depuis la Seconde Guerre mondiale, Suffield a été le site des recherches menées par le Canada en matière d'arsenal de guerre chimique. Une partie des recherches visait le développement de façons de se protéger des armes chimiques. Au total, Ottawa a versé plus de 20 millions \$ en 30 ans à des cobayes. PC

### Les infirmières en grève demain au N.-B.

■ FREDERICTON — Les infirmières des foyers de soins du Nouveau-Brunswick déclencheront la grève demain s'il n'y a pas d'entente entre leur association et la direction des foyers. Le syndicat déplore que la partie patronale ne se présente pas à la table de négociation. Quelque 430 infirmières ont voté en faveur de la grève dans une proportion de 99 %, la semaine dernière. Elles sont sans contrat de travail depuis 18 mois. Le fonds de pension et les congés de maladie sont au cœur du litige. PC

DODGE

CHRYSLER

Jeep

FINANCIEMENT OFFERT  
EXCLUSIVEMENT PAR  
DaimlerChrysler Canada Inc.

# Profitez des mêmes prix que nos employés.

## AVEC NOTRE PROGRAMME

### PRIX EMPLOYÉ PLUS

ET JUSQU'À  
**+ 5 500\$ EN REMISE DU  
CONCESSIONNAIRE.**

Sur les modèles sélectionnés. OU choisissez le programme Prix Employé Plus avec des taux d'intérêt exceptionnels à l'achat sur certains autres modèles\*.

## C'est comme si vous faisiez partie de la famille.



**DODGE CARAVAN**

Programme Prix Employé Plus ET  
remise du concessionnaire.

**DODGE RAM**

Programme Prix Employé Plus ET  
remise du concessionnaire.

**JEEP GRAND CHEROKEE**

Programme Prix Employé Plus ET taux d'intérêt  
exceptionnels à l'achat ou à la location.

**CETTE OFFRE EXCLUSIVE SE TERMINE LE 2 AOÛT.**

Visitez votre concessionnaire Chrysler • Jeep<sup>MD</sup> • Dodge ou [daimlerchrysler.ca](http://daimlerchrysler.ca)

\* Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre (60\$), frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Véhicules à titre indicatif seulement. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2005 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Les consommateurs doivent prendre possession de leur véhicule au plus tard le 2 août 2005. Le programme Prix Employé Plus s'applique à tous les véhicules 2005, à l'exception des SRT 8 et Sprinter. Les remises du concessionnaire sont comme suit : 1 500\$ sur tous les modèles Ram sauf les modèles diesels, 5 500\$ sur les modèles 28G et 28C de Caravan et Grand Cherokee. Les remises du concessionnaire ne sont pas applicables au Jeep Grand Cherokee. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

CHRYSLER

Jeep

DODGE

CINQ ÉTOILES  
★★★★★

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep<sup>MD</sup> • Dodge du Québec



La Vente maintenant ou jamais. Des réductions de 60 % à 70 %.\*

Ne manquez pas ce solde qui débute dès aujourd'hui.

Économisez de 60 % à 70 % sur le prix courant de vêtements et d'accessoires pour hommes et femmes, et d'articles pour le foyer.

Portez vos achats à votre Carte Holt Renfrew d'American Express® ou à votre Carte de Platine Holt Renfrew d'American Express® pour accumuler des points et profiter d'avantages incomparables. Adressez-vous à un conseiller à la vente pour obtenir de plus amples détails.

\*À l'exception des produits de beauté, des fragrances, des services, des articles Tiffany, des bijoux fins, des montres et des articles de rayons spécialisés. Aucun remboursement de prix sur les achats antérieurs. Adressez-vous à un conseiller à la vente pour obtenir de plus amples détails. \* Utilisable par la Banque Amex du Canada en vertu d'une licence accordée par American Express Company.

**HOLT RENFREW**

PLACE SAINTE-FOY (418) 656-6783 HOLTRENFREW.COM

## SANTÉ

# La qualité de vie et l'âme délaissées, notent les aînées canadiennes

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN  
BRicard@lesoleil.com

Les travailleurs de la santé préviennent et traitent adéquatement les grandes maladies, mais oublient de soigner la qualité de vie et l'âme, déplorent les aînées canadiennes.

« La santé, quand on est âgé, comprend plus que juste voir si on a le diabète, par exemple », commente la gériatre montréalaise Cara Tannenbaum. Elle a sondé 2500 femmes de 55 à 95 ans : « Leurs priorités sont variées en termes de soins de santé. Elles ne sont pas juste liées à la maladie mais aussi à la qualité de vie. »

La nutrition, l'exercice, l'incontinence, la dépression, la préparation à la mort, la perte de mémoire sont des préoccupations très importantes pour nos mères, observe la spécialiste.

Mais seulement 11 % d'entre elles disent que les dispensateurs de soins répondent à leurs questionnements, les conseillent sur ces sujets. Pourtant, plusieurs irritants peuvent être apaisés sans grandes peines, note M<sup>me</sup> Tannenbaum, dont l'enquête est publiée dans le dernier *Journal de l'Association médicale canadienne*.

Toutefois, le personnel du réseau prend à cœur la santé physique des patientes âgées, selon les réponses fournies. Par exemple, 97 %

ont subi les examens de dépistage des maladies cardiaques.

« Les femmes doivent insister plus, recommande la D<sup>re</sup> Tannenbaum. C'est le temps pour les femmes âgées, surtout les baby-boomers, d'insister pour que leurs autres préoccupations soient comblées par tous les professionnels de la santé. » D'ailleurs, les sondées les plus entreprenantes, les plus insistantes, avaient deux fois plus de chance d'obtenir des réponses à leurs angoisses, observe la D<sup>re</sup> Tannenbaum.

Aujourd'hui, 50 % des femmes de 65 ans sont assurées de franchir le cap des 85 ans, ajoute-t-elle. Les acteurs du système de la santé doivent donc s'investir... Mais les principales intéressées auraient aussi tout intérêt à se bichonner, pense la médecin. Il faut visiter le dentiste, l'optométriste, demander des tests de mémoire, bien manger, faire traiter ses petits tracas tels l'incontinence, discuter avec son pharmacien de ses médicaments, etc.

L'équipe de Cara Tannenbaum, de l'Institut de gériatrie de Montréal (Université de Montréal), a recueilli et analysé les questionnaires postés à la fin de 2003. Toutes vivaient encore dans la communauté. Les universitaires voulaient savoir de quoi elles avaient besoin pour demeurer autonome le plus longtemps possible.

## EN BREF

### Un gène favorisant à la fois l'obésité et le diabète

■ PARIS — Un gène favorisant à la fois l'obésité et le diabète de type 2 a été identifié par des chercheurs français, britanniques et américains, annonce le CNRS. La mise en évidence de ce gène permet de mieux comprendre la diabésité, maladie qui associe l'obésité des enfants et des adultes au diabète. Elle permettra de mettre en place un traitement plus adapté de cette maladie, qui devrait être prise en charge différemment des diabètes liés à des troubles du comportement alimentaire. Selon les travaux publiés dans la revue *Nature Genetics*, la présence simultanée de trois mutations de ce gène augmente de 50 à 70 % le risque de développement d'une obésité pendant l'enfance, puis d'une obésité massive à l'âge adulte et, dans les mêmes proportions, le risque de diabète de type 2. L'étude, qui s'est basée sur les données concernant plus de 6000 Européens, montre que les mutations du gène ENPP1 entraînent une résistance à l'insuline, l'hormone qui régule le taux de sucre dans le sang, au niveau du foie, du pancréas et probablement du cerveau. Ces mutations entraînent des obésités précoces et du diabète. En Europe, près d'un enfant sur trois était en surpoids en 2005 et, si rien n'est fait, la majorité d'entre eux seront obèses à l'état adulte. Près de la moitié développeront ensuite un diabète. AP

### SRI LANKA

### Une femme fait inverser sa stérilisation après le tsunami

■ GALLE — Un chirurgien sri-lankais a réalisé hier la première déligature des trompes post-tsunami d'une femme stérilisée dont les trois enfants sont morts dans la catastrophe du 26 décembre. L'opération réalisée dans la ville de Galle, sur la côte sud du pays, est un nouveau signe de la volonté du pays de repartir. Plus de 31 000 personnes avaient été tuées et un million d'autres affectées par le tsunami au Sri Lanka. « J'attendais ce jour depuis que j'avais perdu tous mes enfants », a déclaré la femme, A. Shanthi, réveillée de son anesthésie générale à l'hôpital Mahamadara. La patiente est âgée de 30 ans. AP

### GRIPPE AVIAIRE

### Un antigrippe courant redonne espoir aux chercheurs

WASHINGTON (AFP) — Un médicament des laboratoires Roche communément utilisé pour traiter le virus de la grippe pourrait aider à contenir la grippe aviaire qui a déjà tué plusieurs dizaines de personnes en Asie, ont estimé des chercheurs américains hier.

Le médicament, vendu sans ordonnance sous la marque Tamiflu, a considérablement amélioré le taux de survie des souris infectées, ont indiqué ces chercheurs, dont l'étude a été publiée dans le *Journal des Maladies infectieuses*.

Les chercheurs, médecins à l'hôpital St Jude à Memphis, se sont concentrés sur la molécule Oseltamivir, commercialisée par les laboratoires Roche sous le nom commercial Tamiflu. L'équipe a administré quotidiennement le médicament à une soixantaine de souris infectées par le virus H5N1, avec des dosages différents pendant une durée de cinq ou huit jours. Une vingtaine de souris ont reçu un placebo.

Aucune des souris ayant reçu le placebo n'a survécu, mais 5 des 10 souris ayant reçu la plus haute dose d'oseltamivir pendant cinq jours ont survécu. Cette molécule réduit la capacité du virus à s'étendre des cellules infectées vers les cellules non infectées en inhibant la neuraminidase, qui est une protéine de la grippe permettant au virus de sortir d'une cellule infectée.



À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION



## RX 400H 2006

Le premier VUS hybride au monde, maintenant disponible.

Nous l'avons!  
Venez faire un essai.

### La toute nouvelle GS 300 2006

Des lignes sculptées, une performance extraordinaire et une technologie de pointe. De plus, elle offre un choix exclusif entre la propulsion et la traction intégrale. Aussi disponible en version GS 430 avec un niveau de puissance et de performance à la hauteur de son profil dynamique.

## UN GRAND MILLÉSIME!



RX 330 disponibles

Financement

3,9%  
\*AR/mois

## GS 300 2006



**Boulevard**  
LEXUS TOYOTA

120, Marais, Québec  
683-6565

\*Offre pour un temps limité. Tous les détails sur place.

## LE MONDE

# Tout coupable dans l'affaire de la CIA sera congédié, promet le président Bush

■ WASHINGTON (AFP et AP) — Le président des États-Unis, George W. Bush, a assuré hier qu'il renverrait de son administration toute personne coupable d'un crime dans l'affaire de la révélation au public du nom d'une agente de la Central Intelligence Agency (CIA).

« Si quelqu'un a commis un crime, il ne travaillera plus dans mon administration », a-t-il déclaré, lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche avec le premier ministre de l'Inde, Manmohan Singh.

« Il y a enquête importante qui est actuellement menée », a souligné Bush. « La presse en parle beaucoup, mais je pense qu'il serait mieux que les gens attendent la fin de l'enquête avant de tirer des conclusions. Et c'est ce que je vais faire aussi », a-t-il estimé.

« Je veux connaître tous les faits et je ne les connais pas tous », a-t-il ajouté, indiquant qu'il souhaitait que l'enquête « se termine aussi vite que possible pour que nous puissions connaître

tous les faits ». Un reporter du magazine américain *Time*, Matthew Cooper, a affirmé dimanche que le conseiller politique du président Bush, Karl Rove, avait été le premier à lui parler de l'épouse d'un ambassadeur qui travaillait pour la CIA.

Matthew Cooper a fait ses révélations après avoir témoigné la semaine dernière devant la justice sur sa source à l'appui d'un article écrit en 2003. Il y avait dévoilé le nom de Valerie Plame, qui travaillait pour les services de renseignements américains (CIA) tout en étant l'épouse de l'ancien ambassadeur

américain Joseph Wilson. Révéler au public le nom d'un agent de la CIA peut être considéré comme un crime au regard de la loi américaine.

Matthew Cooper a toutefois précisé que M. Rove ne lui avait jamais donné le nom de cette agente des services de renseignements, indiquant seulement qu'elle « travaillait pour l'agence » et qu'elle était l'épouse de Joseph Wilson. M. Bush a étudié la question du rôle joué par M. Rove.

L'opposition démocrate américaine réclame la démission de Karl Rove pour son rôle dans cette affaire. Les médias américains et les démocrates affirment que le nom de Valerie Plame a été dévoilé en représailles contre son mari. Celui-ci avait accusé la Maison-Blanche d'avoir manipulé les renseignements sur les armes de destruc-

tion massive irakiennes pour justifier le déclenchement de la guerre contre ce pays en 2003.

Les démocrates ont accusé hier le président Bush de chercher un moyen de protéger son conseiller.

« Le président Bush est revenu sur sa promesse initiale et a revu à la baisse ses règles d'éthique », a affirmé le président du Parti démocrate, Howard Dean, dans un communiqué.

M. Bush avait déclaré en septembre 2003 : « S'il y a eu fuite au sein de mon administration, je veux savoir qui l'a faite. Et si cette personne a violé la loi, elle sera renvoyée. »

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, a assuré hier que la position de la présidence américaine n'a pas changé.

« Vous ne devriez pas tenter de lire quoique cela soit d'autre dans ce que le président a dit jusqu'ici », a-t-il dit à la presse.

**L'opposition démocrate réclame la démission de Rove**

## IRAK

# L'insurrection au plus fort dans six mois

■ WASHINGTON (AFP et AP) — L'insurrection en Irak devrait être au plus fort dans six mois, et un début de retrait américain sera inévitable dans un an, a estimé hier un expert militaire américain convoqué au Congrès américain pour débattre de la façon d'améliorer la sécurité en Irak.

« L'insurrection sera à son sommet dans la période de janvier à septembre 2006, et le nouvel Irak sera au bas de l'échelle », a prédit le général à la retraite Barry McCaffrey, enseignant à la prestigieuse académie militaire de West Point, rentré d'un voyage d'une semaine en Irak il y a un mois.

Mais parallèlement, « les tendances positives à la suite des élections de janvier 2006, si elles se confirment, permettront vraisemblablement un retrait substantiel de forces américaines d'ici la fin de l'été 2006 », a ajouté le général McCaffrey lors d'une audition de la commission des affaires étrangères du Sénat.

À cette époque, les forces de sécurité irakienne devraient être en mesure de « soutenir un gouvernement incluant une participation sunnite substantielle, ce qui épuisera l'énergie de l'insurrection », estime le général McCaffrey, saluant la « stratégie correcte » élaborée par l'ancien ambassadeur, John Negroponte, et le chef du commandement central, le général John Abizaid.

En outre, le poids des opérations militaires sur les forces américaines rendra indispensable une réduction du déploiement, qui devrait passer de quelque 17 brigades actuellement à une dizaine seulement (d'environ 130 000 hommes à quelque 77 000 hom-

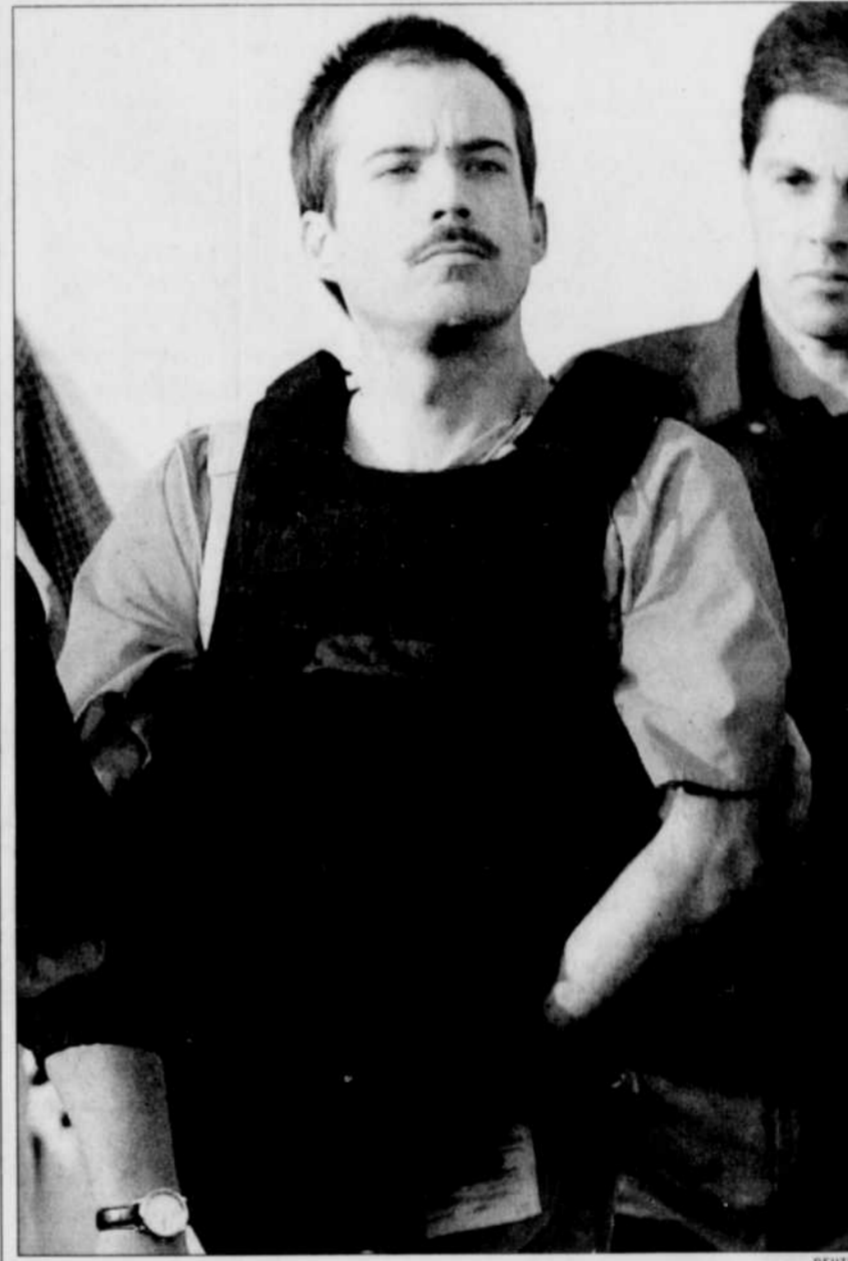
mes). Le général McCaffrey a aussi lancé une série de mises en garde, laissant entendre en substance que cette période des 18 mois à venir serait cruciale, avec au total cinq ans de difficultés encore à attendre. Il a estimé à 80 % les chances de succès.

« Dans les 6 à 18 mois qui viennent, ou la stratégie marchera, ou elle ratera », a acquiescé un autre expert, Anthony Cordesman, du Centre d'études stratégiques et internationales, plus pessimiste cependant, puisqu'il n'a évalué qu'à 50 % les chances de succès : « Nous réussissons en voyant si les forces de sécurité irakiennes peuvent aller en première ligne, (...) avec assez de force pour faire la différence dans les zones plus sûres, si le gouvernement irakien peut se déployer hors de Bagdad et gérer les problèmes régionaux, si la politique irakienne pratique l'assimilation », a-t-il dit.

Mais « nous ne pouvons pas réparer l'Irak si l'Irak s'attaque lui-même », a-t-il ajouté, soulignant la responsabilité que doivent assumer les Irakiens eux-mêmes et le risque « très réel » de guerre civile.

Sur le terrain, entre-temps, 18 policiers et employés du gouvernement ont été tués hier dans des attaques distinctes lancées par des hommes armés dans le centre de l'Irak, selon les autorités.

## LA PRISON À VIE PLUSIEURS FOIS



**L'auteur de l'attentat aux Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996, Eric Rudolph, 38 ans, a été condamné hier à la prison à vie pour une autre attaque en janvier 1998 contre une clinique pratiquant des interruptions de grossesse à Birmingham, dans l'Alabama. Ce militant d'extrême-droite, « en croisade » notamment contre l'avortement, avait plaidé coupable en avril de plusieurs attentats, négociant avec la justice américaine pour écarter la possibilité de la peine de mort. Il avait accepté de révéler l'endroit où il avait caché plus d'une centaine de kilos d'explosifs en échange d'une peine réduite à la prison à vie. Ce menuisier de profession, raciste et homophobe, avait été capturé en mai 2003, après cinq ans de cavale dans les montagnes inhospitalières de la Caroline du Nord où il avait été protégé par la population locale.**

## Berlin libère un dirigeant d'Al-Qaida

KARLSRUHE (d'après AFP) — La justice allemande a remis en liberté hier une figure présumée du groupe terroriste islamiste Al-Qaida en raison d'objections de la Cour constitutionnelle sur la transposition du mandat d'arrêt européen dans le droit national, un nouveau revers pour la lutte contre le terrorisme.

La Cour constitutionnelle a donné gain de cause à un recours formé par le Germano-Syrien Mamoun Darkazanli, qui s'opposait à son extradition vers l'Espagne depuis son arrestation à la mi-octobre 2004 en Allemagne, d'où il devait être extradé.

Darkazanli est sorti libre de la prison de Hambourg où il était en détention, barbe taillée, vêtu d'un pantalon bleu et d'un t-shirt blanc.

Cet homme d'affaires de 46 ans fait l'objet d'un mandat d'arrêt européen délivré par le juge antiterroriste espagnol Baltasar Garçon, qui enquête sur les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis et soupçonne Darkazanli d'avoir été « l'interlocuteur permanent et l'assistant en Allemagne d'Oussama ben Laden ».

## Manif de dizaines de milliers d'opposants au retrait de Gaza

■ NETIVOT, Israël (d'après AFP) — Des dizaines de milliers d'opposants au retrait israélien de la bande de Gaza ont commencé à manifester hier à Netivot, dans le sud d'Israël, dans un ultime espoir d'empêcher l'évacuation du territoire palestinien.

Le secteur a été placé sous haute surveillance de la police, avec quelque 20 000 hommes déployés pour éviter des débordements.

Selon les organisateurs de la manifestation, 50 000 personnes participaient à ce rassemblement. De son côté, la police, qui avait arrêté dans l'après-midi une centaine d'autobus sur les 300 transportant des manifestants pour les empêcher de parvenir à Netivot, estimait leur nombre à 10 000. Les médias ont avancé un chiffre de 20 000 à 30 000 personnes.

La police a interdit l'approche du barrage routier de Kissoufim, qui permet l'accès aux colonies de la bande de Gaza, pour que des manifestants ne tentent pas de rejoindre ces implantations bouclées sur ordre de l'armée, en vue de leur évacuation à la mi-août.

Les manifestants ont toutefois commencé à marcher dans la soirée vers Kfar Maimon, une localité située à

5 km de Netivot, où les colons ont monté un camp de toile pour y passer la nuit en attendant l'éventuelle poursuite de leur marche vers Kissoufim.

C'est d'ailleurs à ce passage qu'un adolescent palestinien a été tué hier par l'armée israélienne, selon des sources médicales palestiniennes.

Les manifestants sont essentiellement des juifs religieux avec parmi eux une forte proportion de jeunes, ainsi que des familles venues avec leurs enfants, certains en bas âge.

Beaucoup portent des t-shirts avec l'inscription « un Juif n'est expulsé pas un Juif », une allusion à l'évacuation des 8000 colons de la bande de Gaza et 500 autres du nord de la Cisjordanie.

Sur la tribune, le slogan en hébreu des opposants au retrait a été tendu : « La marche gigantesque vers le Goush Katif. Nous saluons nos frères, les héros. »

Le Conseil des implantations de Cis-

jordanie et de Gaza qui a organisé la manifestation mise sur 100 000 participants, espérant qu'une telle démonstration de force obligera le gouvernement à renoncer au retrait, après avoir perdu toutes les batailles au Parlement sur ce dossier.

### NON À LA GUERRE CIVILE !

Dans le même temps, Israël continuait d'agiter la menace d'une offensive terrestre pour faire cesser les tirs de roquettes palestiniennes à partir de la bande de Gaza, d'importantes forces blindées n'attendant que le feu vert des autorités pour passer à l'offensive. Un haut responsable semblait toutefois écarter une opération d'envergure imminente à moins que des tirs palestiniens ne fassent de nouvelles victimes.

De son côté, le dirigeant palestinien Mahmoud Abbas a appelé hier une nouvelle fois à l'arrêt des tirs de roquettes contre Israël tout en soulignant qu'il refusait de déclencher une « guerre civile » entre Palestiniens. Le Hamas, lui, se dit prêt à cesser les tirs de roquettes si Israël arrête de son côté ses « agressions ».

## EN BREF

## ÉTATS-UNIS

## Collision d'avions

■ LOS ANGELES — Un pilote est porté disparu et deux autres ont été grièvement blessés après la collision en vol hier de deux avions de combat (Super Hornet) de la Marine américaine lors d'une mission d'entraînement au-dessus du désert de Californie, a-t-on appris de source militaire. Les chasseurs-bombardiers F/A-18, capables de voler à Mach 1,8, ont un coût unitaire de 57 millions \$US, selon le site Internet de la Marine américaine. AFP

## La NASA ne sait pas

■ WASHINGTON — La NASA n'a toujours pas trouvé l'origine du problème technique qui avait forcé le report du lancement de la navette spatiale *Discovery* la semaine dernière et ne peut pas encore fixer une date pour la reprise des vols, ont annoncé hier ses responsables. Au plus tôt, si le problème est réglé, la navette *Discovery* pourrait être lancée le 26 juillet, selon la NASA. AFP

## Fouiller le métro

■ WASHINGTON — La police de Washington réfléchit à la possibilité de fouiller, au hasard, les sacs des passagers du métro, dans le cadre de nouvelles mesures antiterroristes après les attentats londoniens, ont indiqué hier des responsables du métro de la capitale fédérale américaine. Ils cherchent de nouveaux moyens pour sécuriser le deuxième système de transport souterrain des États-Unis, doté de 86 stations et plus de 900 rames pour transporter quotidiennement 730 000 personnes. AFP

## GRANDE-BRETAGNE

## Victimes identifiées

■ LONDRES — Tous les corps qui ont été découverts après les attentats du 7 juillet à Londres contre trois rames de métro et un autobus ont été identifiés, a annoncé hier Paul Knapman, médecin légiste. Scotland Yard avait rendu public auparavant un nouveau bilan de 56 morts, après le décès à l'hôpital de deux victimes des suites de leurs blessures. Après ces deux annonces, l'incertitude régnait quant à un éventuel nouveau bilan de 57 morts. AFP

## Coupable de torture

■ LONDRES — Zardad Khan, ancien chef de guerre afghan, a été reconnu coupable, hier à Londres, de torture et de prise d'otages, devenant ainsi le premier étranger condamné pour de tels faits en Grande-Bretagne. La peine retenue contre Zardad Khan, 42 ans, qui risque la réclusion criminelle à perpétuité, doit être fixée aujourd'hui. « Le Royaume-Uni n'est pas un refuge pour des gens comme Zardad », s'est félicité hier le patron de la section antiterroriste de Scotland Yard, Peter Clarke. AFP

## LIBAN

## Geagea amnistié

■ BEYROUTH — Le chef des ex-milices chrétiennes des Forces libanaises (FL), Samir Geagea, qui purge depuis 11 ans une peine de prison à vie, a été amnistié aux termes d'une loi votée hier par le Parlement. La loi a été votée à main levée par la majorité des députés présents. Ce vote de la nouvelle majorité parlementaire a été rendu possible par le départ fin avril des troupes syriennes du Liban, où la Syrie régnait en maître depuis 1990. Agé de 53 ans, M. Geagea est le seul chef de guerre à avoir été emprisonné à la fin de la guerre du Liban (1975-1990). Un temps allié d'Israël, Samir Geagea a été condamné à quatre peines de mort, toutes commuées en prison à vie pour des crimes perpétrés pendant la guerre civile, notamment l'assassinat en 1987 du premier ministre sunnite Rachid Karamé. AFP

## DARFOUR

## Un accord de paix

■ TRIPOLI, Libye — Les deux principaux mouvements rebelles du Darfour, dans l'ouest du Soudan, ont signé dimanche soir à Tripoli un protocole d'accord « mettant un terme à leurs conflits ». Il s'agit d'un accord entre le Mouvement de libération du Soudan (SLM) et le Mouvement pour l'égalité et la justice (JEM). Le Darfour est en proie à une guerre civile entre des groupes rebelles et l'armée gouvernementale appuyée par des milices arabes depuis février 2003. Le conflit a fait des centaines de milliers de morts et 2,4 millions de déplacés et réfugiés. Le cessez-le-feu, conclu en avril 2004, n'a jamais été respecté. AFP

## EN BREF

## EDMONTON

## Accusé du meurtre de son épouse enceinte

■ EDMONTON — Un homme dont l'épouse enceinte a été portée disparue il y a une semaine a été accusé hier d'homicide involontaire et d'outrage à un cadavre. Les accusations sont tombées au lendemain de la découverte d'un cadavre, lors d'une battue organisée par le suspect lui-même. Une source policière avait affirmé plus tôt à la Presse canadienne que Michael White avait été interrogé par les enquêteurs dimanche soir. La police n'a pas encore précisé si le cadavre est celui d'un homme ou d'une femme. Le corps a été trouvé aux limites de la ville, proche d'une ferme, dimanche. L'épouse de Michael White, Liana, n'a pas été revue depuis sa disparition, il y a une semaine. Son véhicule, une Ford Explorer, a été retrouvé abandonné à quelques pâtés de maison de son domicile. Son sac à main, ses souliers et son téléphone cellulaire étaient éparpillés tout autour. Selon la police, il n'y avait aucun signe de lutte

et rien ne semblait avoir été volé dans le véhicule. Michael White, un mécanicien de 28 ans, a déjà servi dans les Forces armées. Le couple, qui semblait constituer un ménage heureux, avait déjà une fille de deux ans. **PC**

## FLORIDE

## La maîtresse d'un élève de 14 ans plaidera l'aliénation mentale

■ TAMPA — Une professeure invoquera qu'elle était mentalement déstabilisée à la suite d'un trop grand stress et ne pouvait distinguer le bien du mal quand elle a eu nombre de relations sexuelles avec un élève de 14 ans, a déclaré son avocat hier. « Quel enseignant avec toute sa tête ferait une telle chose? » dit John Fitzgibbons, dans un bref exposé pour sa cliente, Debra Lafave, prof au premier cycle du secondaire. Le juge a engagé deux professionnels de la santé pour évaluer Lafave, 24 ans. La poursuite a déjà invoqué qu'une psychologue de l'État avait évalué que l'accusée

n'était pas déséquilibrée tandis que la partie adverse prétend qu'une autre évaluation conclut qu'elle est aliénée mentalement. Le procès se tiendra le 5 décembre sur quatre chefs criminels de gestes obscènes et voies de faits et un autre chef de s'être donné en spectacle d'une manière lascive. Chacun pourrait lui valoir une peine de 15 ans de prison. Fitzgibbons a expliqué que l'entente que l'accusée essayait d'obtenir avait avorté parce que la poursuite exigeait que Lafave fasse trop



Debra Lafave

de prison. L'élève a avoué aux enquêteurs que lui et l'enseignante avaient eu des relations dans des classes, dans sa maison et une fois dans un véhicule conduit par son cousin de 15 ans. Il a indiqué que la femme lui avait dit que son mariage vacillait et qu'elle était excitée à l'idée de commettre des actes de nature sexuelle avec un mineur, tout en sachant que cela était illégal. **AP**

## Un Néo-Écossais condamné pour avoir pêché une espèce menacée

■ HALIFAX (PC) — Un Néo-Écossais est devenu la première personne au Canada à être jugée coupable en vertu de la Loi fédérale sur les espèces en péril. Ronald Ivan Baker, un pêcheur de East Jeddore, a plaidé coupable le 15 juillet à l'accusation d'avoir été en possession de sept loups de mer nordiques, une espèce de poisson menacée d'extinction. M. Baker a bénéficié d'une peine suspendue mais il devra verser 3000 \$ à l'Université Dalhousie à Halifax. Le groupe environnementaliste Sierra Club du Canada s'est dit heureux de voir que la loi était appliquée, mais il considère toujours qu'elle ne va pas assez loin. « La loi serait beaucoup plus utile si elle permettait également de protéger l'habitat des espèces en péril », a déclaré John Bennett. Selon lui, la protection de ces espèces est tout à fait futile si on détruit leurs sites de reproduction ou leur habitat marin. **PC**

## Un ado de 15 ans comparait à la suite du décès de son frère

LA TUQUE (PC) — Une grande fête qui réunissait plus de 250 personnes sur la réserve atikamekw d'Obedjiwan, en Haute-Mauricie, a tourné au drame samedi soir. Un jeune homme de 19 ans a été atteint mortellement par des projectiles provenant d'une arme à feu. Son jeune frère de 15 ans est le principal suspect dans cette affaire.

« Les policiers d'Obedjiwan ont entendu une première salve de coups de feu, puis, par la suite, une seconde. À leur arrivée sur les lieux, ils ont découvert la victime qui gisait par terre. Le suspect a été maîtrisé », a raconté le porte-parole de la Sûreté du Québec du Domaine-du-Roy, l'agent Luc Moreau.

C'est devant les instances de la Chambre de la jeunesse que le jeune prévenu a comparu, hier matin, au palais de justice de La Tuque. La procureure de la Couronne s'est objectée à la remise en liberté de l'accusé, qui subira son enquête sur détention le 11 août, au palais de justice de Shawinigan. Il a été formellement accusé d'avoir causé la mort et du vol d'une carabine.

**Essais libres**  
TOYOTA

**279\$**  
PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT DE 4 220 \$  
OPTION 0 \$ COMPTANT  
ÉGALEMENT DISPONIBLE  
À LA LOCATION

À L'ACHAT  
À PARTIR DE **24 990\$\***

**TOYOTA**  
un coup de cœur sans fin

**VOYEZ DU PAYS**  
Rendez-vous pour vous le Canada autrement.  
Venez chercher votre guide  
Routes et découvertes du Canada  
chez votre concessionnaire.

**ACCÈS TOYOTA** Une expérience d'achat tellement plus sympa.  
Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. Votre concessionnaire [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. \* Offre de location au détail valable sur les modèles Camry LE 2005 (BE32KA AA) neufs en stock. Première mensualité de 320,92 \$, taxes incluses, et dépôt de sécurité de 325 \$ pour un terme de location de 48 mois, exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10 \$ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 865,92 \$ (taxes incluses) pour la Camry LE 2005 (BE32KA AA). \*\* Le programme PEA gratuit est offert à la location pour un terme de 48 mois ou à l'achat d'une Camry 2005 neuve en stock (valeur de 700 \$, les taxes applicables au montant de 105,18 \$ sont aux frais du client). Cette offre ne peut pas être remplacée par aucune autre offre. \* PDSF pour les modèles Camry LE 2005 (BE32KA AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca). Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 2 août 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Québec. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

## ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Splendide réussite



Pierre-Paul Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

Les gens de Québec arborent leur plus beau sourire. Reconnus pour leur sens de l'hospitalité, ils n'ont pas eu de difficulté au cours des deux dernières semaines à combler leurs visiteurs et à ainsi faire honneur à leur réputation d'hôtes chaleureux. Les organisateurs du Festival d'été leur ont rendu la partie très facile en concoctant une programmation capable de satisfaire les plus exigeants. Sans même avoir en mains les données définitives relatives à l'événement, il est en fait déjà acquis que cette 38<sup>e</sup> présentation s'avère — pour reprendre les mots bien choisis du directeur de la programmation —, une « splendide réussite ».

Les chiffres reflètent la partie très tangible de ce succès. Une affluence record qui dépasse les 900 000 visiteurs. Une autre marque a été établie avec 110 000 laissez-passer vendus, malgré le coût plus élevé des macarons lumineux. Pour le milieu, des retombées économiques de 25 millions de dollars, sans compter la couverture médiatique qui a mis la capitale québécoise en vedette en différents endroits de la planète. Une cinquantaine de journalistes de l'extérieur ont en effet partagé avec lecteurs et auditeurs leur plaisir de participer à une manifestation culturelle de haut niveau.

Car il s'agissait bien de cela. De Diane Dufresne à Billy Talent, en passant entre autres par ZZ Top, Starmania symphonique, Les Breastfeeders, Caexico, Keren Ann, Lila Downs, Richard Desjardins ou Simple Plan, l'éventail des propositions artistiques était riche, varié et justifiait de quitter le confort de l'appartement climatisé, de la terrasse ou des abords de la piscine.

**Le Festival a relevé le défi d'offrir une programmation alléchante tout en étant différente de celle des autres grandes manifestations culturelles**

Elle a relevé le défi d'offrir une programmation alléchante tout en étant différente de celle des autres grands festivals québécois. Elle a surtout réussi à susciter à nouveau un véritable intérêt auprès des 18-35, plus importants consommateurs de manifestations culturelles de ce genre et, bien évidemment, pierres d'assise du développement à venir.

Ce bilan extrêmement positif n'est évidemment pas exempt de petites coches mal taillées ici et là dont il ne faut toutefois pas faire un plat, si ce n'est pour mettre en relief que quelque soit l'organisation, il y a toujours place pour de l'amélioration.

Or, la critique n'a pas toujours été bien accueillie chez les dirigeants du Festival d'été, même si la bonne foi et la compétence des auteurs des commentaires ne pouvaient être mises en doute. Comme le plaiderait avec justesse l'ex-directeur général de l'événement, Michel Létourneau, le Festival peut notamment encore améliorer son souci de la satisfaction du client et il s'en portera encore mieux.

Ce grand succès de la 38<sup>e</sup> présentation interpelle par ailleurs le milieu des affaires de Québec et tout particulièrement les acteurs du milieu touristique. Même s'il semble faire partie du décor depuis des décennies, le Festival n'est pas et ne sera jamais un acquis.

Par leurs commandes, commerçants, hôteliers, restaurateurs et entreprises de service peuvent faire la différence pour attirer des artistes de renom, garants d'un succès de foule, beau temps, mauvais temps. Ils ne doivent pas se limiter à encaisser, ils ont aussi la responsabilité de mettre l'épaulé à cette vibrante roue culturelle.

## ANALYSE

## LES FORÊTS BRÛLÉES

## Des arbres morts bien « vivants »

Pierre Drapeau

L'auteur est professeur en écologie de la conservation à l'UQAM, membre du Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire (GREFT) et chercheur à la Chaire industrielle CRSNG UQAT-UQAM en aménagement forestier durable.

Récemment, les conditions sèches et chaudes ont généré, dans le Nord du Québec, une rafale d'incendies. Les médias ont beaucoup insisté sur l'idée de catastrophe économique de ces événements pour les communautés locales qui dépendent fortement des ressources forestières. Une catastrophe qui, pour certains, vient s'ajouter à celle de la baisse des approvisionnements en bois résultant des recommandations de la Commission Coulombe.

À l'inverse, cette catastrophe offre une occasion d'atténuer les impacts économiques de la baisse annoncée de 20 % des approvisionnements de bois, car les plans spéciaux de récupération des bois brûlés ne seront pas assujettis à cette baisse.

Mais qu'en est-il au juste des forêts

incendies sur le plan écologique ? Même s'ils ont souvent l'allure de paysages lunaires, ces milieux ne sont pas pour autant des déserts biologiques. Le feu façonne la dynamique de la forêt boréale depuis des millénaires. Sa diversité (végétale et animale) résulte en grande partie de la variété des écosystèmes générés par les incendies. Différentes espèces sont associées aux divers stades de développement de la forêt, y compris aux sites récemment brûlés.

Les arbres incendiés sont en fait à la base d'un réseau complexe de relations écologiques entre de nombreuses espèces animales et végétales. Ainsi, même si un feu de forêt élimine généralement une grande partie de la faune locale et qu'une forte proportion des arbres sont consommés, de nombreuses espèces associées aux arbres morts encore sur pied (chicots) y trouvent des conditions de vie uniques pour accomplir leur cycle vital.

De nombreux insectes, tels que les coléoptères xylophages (dont les larves se nourrissent du bois), colonisent les ar-

bres morts après le passage du feu. L'abondance de ces insectes dans les brûlis récents est généralement suivie d'une invasion de prédateurs dont les oiseaux, en particulier les espèces qui sondent l'écorce pour s'alimenter. En forêt boréale, tant au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord, le pic à dos noir est l'un des meilleurs exemples d'oiseaux opportunistes qui profitent de cette source concentrée de nourriture dans les peuplements récemment incendiés. Ce prédateur naturel creuse des cavités dans le bois mort pour se reproduire. Ces cavités sont, au fil des ans, occupées par d'autres espèces animales (oiseaux et mammifères). Ce réseau interdépendant d'espèces met en perspective le rôle clé des arbres incendiés dans le maintien de la diversité en forêt boréale.

## RÉCUPÉRATION DU BOIS

Présentement, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) élabore les plans spéciaux de récupération des bois pour les territoires qui ont brûlé au printemps. Les ou-

tils législatifs et réglementaires actuellement en vigueur pour ces plans ne tiennent pas compte des enjeux de diversité biologique et du rôle écologique des bois morts. Cette approche d'aménagement s'éloigne de l'esprit du rapport Coulombe qui propose de gérer le milieu forestier et ses ressources comme un tout, dont la pierre d'assise est la conservation de la diversité biologique.

Cette gestion écosystémique de nos forêts vise tous les stades de développement de la forêt, y compris les forêts récemment incendiées soumises à la récupération du bois. Il devient donc important de mettre en place des modalités d'aménagement qui prennent en considération le rôle écologique des arbres brûlés. Cela sous-entend non seulement de planifier ce que l'on récolte, mais également ce que l'on laisse sur pied dans les territoires incendiés. Pareille planification est certes plus complexe, mais elle est toutefois plus justifiable sur le plan écologique et risque fort de l'être également sur le plan sociologique sachant qu'une forte proportion de la forêt in-

ciendie est localisée en territoire cri.

L'état des connaissances scientifiques sur les écosystèmes brûlés, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, permet maintenant d'envisager des stratégies d'aménagement originales qui peuvent concilier l'activité économique au maintien de la diversité biologique. La communauté scientifique est prête à travailler à la mise en œuvre de ces solutions.

Cette vision est également partagée par de nombreux fonctionnaires du MRNF et de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), les deux organismes directement concernés par la gestion des territoires brûlés. Ces forêts constituent donc un premier banc d'essai de cette nouvelle manière de faire et de penser l'utilisation de la forêt du Québec proposée par la Commission Coulombe. Il est à souhaiter que les nouveaux plans spéciaux intègrent d'autres valeurs que la valeur strictement commerciale des bois brûlés. Prendre ce virage ne repose maintenant que sur la volonté politique du gouvernement du Québec.



## CARREFOUR DES LECTEURS

## La 138 jusqu'à Blanc-Sablon...

Pour stimuler l'économie de la Côte-Nord, il n'y a que deux solutions : un virage radical vers un tourisme authentique, mais d'abord terminer la route 138 jusqu'à Blanc-Sablon afin d'ouvrir la porte au Labrador et Terre-Neuve (635 000 habitants sans compter tous les Québécois à la recherche de tourisme d'aventure).

Nos gouvernements affirment qu'ils veulent créer des moyens de rétention pour les régions mais ce sont des paroles en l'air. Il y a quelques semaines, la nouvelle ministre du Tourisme, Françoise Gauthier, disait qu'elle réduirait la promotion touristique au Québec de 200 000 \$ pour l'investir à l'étranger. Elle prétendait que si on fait le plein de touristes à Québec et à Montréal, cela déborderait vers les régions...

Foutaises ! Ce qui fait vivre les régions, ce n'est pas les touristes internationaux, mais nos bons vieux touristes québécois. La ministre devrait plutôt investir au Québec pour sensibiliser les Québécois d'origine étrangère (Italiens : 325 000, Portugais : 235 000, Grecs : 275 000, etc.) de visiter nos régions, car on les voit rarement, même s'ils demeurent au Québec depuis des générations. Elle pourrait les sensibiliser à visiter leur Québec, leur Côte-Nord et cela nous aiderait à garder nos villages ouverts.

Même chose pour toutes les régions du Québec. C'est le tourisme authentique qui va sauver les villages et les régions, car des matières premières, il n'y en a presque plus. La première économie de nombreux pays européens, c'est le tourisme et ils l'ont compris il y a longtemps.

Jean-Yves Côté  
Baie-Comeau

## Retombées... coûteuses !

Ma sœur est une personne âgée et à mobilité réduite que j'accompagne depuis quelques années lorsqu'elle veut faire ses achats. D'habitude, nous allons dans les centres commerciaux de Sainte-Foy. Cette fois, je lui ai proposé d'aller à Saint-Roch.

Comme on entend souvent parler de retombées économiques, voici quelle a été notre contribution financière ce jour-là dans le quartier. D'abord, un premier stationnement de 2,50 \$. Ensuite, des achats de 500 \$ dans un magasin. De là, nous sommes remontées en auto vers la bibliothèque et avons fait le tour du quartier afin de constater *de visu* la revitalisation de Saint-Roch. Une belle réussite ! Nous avons découvert une couturière qui a accepté de faire la réparation des vêtements que nous venions d'acheter : 15 \$. Comme l'appétit vient en marchant, nous avons aussi déniché un pub intéressant dans le coin ; re-stationnement : 2,25 \$ (pour 1 heure), coût du repas : 50 \$. Donc 570 \$ pour deux heures à peine dans le quartier. Comme retombées, ce n'est pas si mal. Nous avons surveillé l'heure et, à notre retour de dîner, quelle ne fut pas notre surprise de croiser un constable qui venait de nous délivrer une contravention. Comprenez que j'avais été retardée par ma compagne, il s'est dit désolé, mais qu'il ne pouvait annuler le constat d'infraction puisqu'il en avait rédigé un à la suite du nôtre. Il ne manquait que deux minutes... Ne comptez plus sur nos retombées économiques. Dorénavant, nous magasinerons dans les centres commerciaux. Bien sûr, la revitalisation y est absente, mais le stationnement y est gratuit et les constables, absents...

Claire L'Italien  
Charlesbourg

## Le problème à la Davie...

Pour la énième fois, on veut relancer Davie, un moribond que le gouvernement entretient en respiration artificielle depuis près de 50 ans, à coups de millions pour permettre à quelques centaines d'employés de gagner leur croûte. Les promoteurs achètent Davie pour des peanuts, obtiennent des subventions et font faillite l'année suivante. Le grand problème de Davie, c'est qu'il ne diversifie pas sa production. Il s'en tient aux commandes reçues mais il n'offre pas de produits nouveaux. Si Bombardier n'avait pas diversifié ses produits de transport et s'en était tenue à la motoneige, elle serait disparue depuis longtemps.

Industrie Davie pourrait développer de nouvelles expertises et mettre de nouvelles gammes de produits sur le marché tels que voiliers, bateaux d'excursions, bateaux à moteurs, yachts de plaisance, goélettes, barges, plateformes de forage, sous-marins, navires de guerre, navires de croisière et transatlantiques. Tout fournisseur de biens se doit d'avoir plusieurs cordes à son arc. Un secteur tourne au ralenti ? L'autre prend la relève et la compagnie réussit à survivre dans des moments difficiles.

Marcel Gagné  
Val-Bélair

## Pas de presse...

Puisque la question des changements de noms de rue à Québec est loin de faire l'unanimité et que le vote pris à l'hôtel de ville est en lui-même d'une légalité « discutable », il serait sage que cette importante décision soit reportée à l'automne après l'élection d'un nouveau conseil municipal. Quelle est donc l'urgence de passer à la vapeur une mesure aussi contestée, avec l'appui de conseillers de villes défusionnées ? Reporter le tout à l'automne serait une décision logique, économique et dans le respect de la démocratie. D'ailleurs, Postes Canada et d'autres organismes publics concernés par ces propositions conviennent qu'il est impossible d'agir sérieusement avant 2006.

Hugues Morrissette  
Québec

## Écrivez-nous !

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle ? Écrivez-nous à [opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com)

Adresse postale :  
Carrefour des lecteurs  
Journal LE SOLEIL  
410, boulevard Charest Est, C.P. 1547  
Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6  
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

## PROCÈS DE L'EX-ENSEIGNANTE JACLINE PERRON

## « Pas de quoi fouetter un chat », estime la défense

Le juge ne rendra son verdict que le 17 octobre

STEEVE PARADIS  
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Plus de deux mois après le début du procès, c'était jour de plaidoiries hier au procès de Jacqueline Perron, cette ex-enseignante au primaire de Baie-Comeau accusée de voies de fait, de harcèlement et de menaces de mort à l'endroit de certains de ses anciens élèves de deuxième année.

Le procureur de l'accusée, M<sup>e</sup> Jean-Claude Dufour, a tenté de faire valoir que les événements reprochés à sa cliente n'étaient guère de nature à la faire condamner, notamment en ce qui a trait aux menaces qu'elle a faites de pendre les enfants au plafond avec des cordes tenues par des punaises.

« C'est ridicule de penser qu'on puisse menacer avec ça », a-t-il lancé.

M<sup>e</sup> Dufour a aussi soutenu qu'il n'y avait « pas de quoi à fouetter un chat » en ce qui concerne les allégations de tapes derrière la tête, de mains écrasées et de bras serrés, des événements tous niés par M<sup>me</sup> Perron, et que certains témoins de la défense affirment n'avoir jamais vus.

L'avocat de la défense a également tenu à souligner que 10 des 27 élèves de la classe de l'accusée présentaient des troubles de comportement.

« Il y a des limites, a-t-il lancé. On vit dans une société où les parents, parce qu'ils travaillent tous les deux, déchargent leurs responsabilités sur les professeurs, et on leur demande ensuite de faire des miracles. »

Un peu plus tard, M<sup>e</sup> Dufour a indiqué que les professeurs doivent à l'occasion faire respecter une certaine discipline.

« Il faut arrêter de penser qu'ils sont parfaits, les enfants. Il faut des limites, il faut que les profs interviennent. »

Le procureur a durement démolit le témoignage de la mère d'une des victimes, celle qui a initié la rencontre de parents qui a donné lieu aux accusations. « La mère est venue nous raconter carrément des mensonges, a-t-il déclaré. Elle a monté des têtes et, en conséquence, on se ramasse ici (en cour) pour des niaiseries. »

## TÉMOIGNAGE NON CRÉDIBLE

Quant à la Couronne, elle a demandé au juge Jean-Paul Decoste de rejeter le témoignage de l'accusée, car il était « invraisemblable et loufoque », a signalé la procureure Annick Boivin.

Selon M<sup>me</sup> Boivin, Jacqueline Perron y est allée de plusieurs contradictions durant le procès, notamment en se présentant comme une personne douce pendant son témoignage mais en démontrant tout le contraire dans les faits. « Elle voulait tout contrôler, décider elle-même des objections, était agressive lors des témoignages des témoins de la poursuite », a-t-elle ajouté.

Concernant certains manques de détails des témoignages de quelques témoins, la représentante de la Couronne a rappelé qu'il s'agissait d'enfants âgés de sept et huit ans au moment des événements, et que ces événements s'étaient produits plus d'un an avant le début du procès.

Au sujet des cordes au plafond, M<sup>me</sup> Boivin a plaidé que l'accusée avait comme objectif d'intimider sa classe. « Dans la tête d'un enfant de sept ans, pendre, suspendre et accrocher, c'est la même chose. Les enfants se voyaient pendus. (M<sup>me</sup> Perron) est une enseignante d'expérience et elle savait que ça leur faisait peur. »

Le juge Jean-Paul Decoste rendra son verdict dans cette affaire le 17 octobre, au palais de justice de Baie-Comeau.



Jacqueline Perron

## EN BREF

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

## Mowatt Inn renaît de ses cendres

■ MARIA — Quand Sidney Robertson, un citoyen de Maria, a demandé, en 2000, un permis pour démolir la maison de ses ancêtres, un bâtiment vieux de 200 ans ayant servi à l'entreposage du bois de chauffage au cours du dernier siècle, il était loin de se douter qu'il posait alors le premier jalon d'un ambitieux projet de restauration d'une résidence bâtie en 1809, peut-être un peu avant. Sa demande de démolition a attiré des citoyens intéressés par la protection du patrimoine, et il accepté de donner le bâtiment. L'auberge Mowatt, ou Mowatt Inn, le premier établissement hôtelier de Maria, bâtie selon la méthode pièce sur pièce, a été démantelée, pièce par pièce justement, et constituée depuis hier la porte d'entrée de la place du Vieux Quai. Cette première phase de 600 000 \$, incluant un bloc sanitaire, l'aménagement paysager et l'achat du ter-



Sidney Robertson, en veston-craque malgré la chaleur hier, devant la maison qu'il a donnée à la municipalité de Maria.

rain, sera complétée par deux autres étapes qui porteront le projet à 1,4 million \$. L'auberge Mowatt devient un lieu de diffusion culturelle. L'information touristique est offerte dans un bâtiment adjacent. L'aménagement d'un quai de rivage, d'une descente à la mer pour bateaux et de pontons pour petites embarcations s'ajouteront à l'auberge Mowatt. Gilles Gagné (collaboration spéciale)

## Chassé-croisé entre un forcené et la SQ

■ VAL-BRILLANT — Un homme qui a tenu en haleine une vingtaine de policiers pendant près de 24 heures a été arrêté après avoir été blessé par balles, hier midi à Val-Brillant, dans la vallée de la Matapédia. Selon la Sûreté du Québec, le prévenu devrait être accusé notamment de séquestration, de voies de fait et d'agression sexuelle. Dimanche, l'homme de 44 ans a séquestré son ex-conjointe et ses trois enfants, qu'il a libérés en premier, les remettant à son père. Les agents de la SQ sont ensuite intervenus et, au terme de pourparlers, l'homme a relâché son ex-femme qui, selon la police, aurait été agressée sexuellement. Le suspect a toutefois refusé de se rendre, prenant la fuite par l'arrière de la résidence où il se trouvait. Une vingtaine d'agents se sont alors lancés à sa poursuite. Le suspect a été retrouvé hier avant-midi au même endroit d'où il s'était enfui la veille. Au moment où il pointait une arme vers les policiers, ceux-ci ont riposté en ouvrant le feu sur lui. La SQ a indiqué qu'il avait subi des blessures légères. En vertu d'une politique du ministère de la Sécurité publique, le Service de police de la Ville de Montréal enquêtera sur cette affaire. PC

RÉSERVE DE PORT-DANIEL  
Promenade en VTT fatale

■ PORT-DANIEL — Un homme de 27 ans de Port-Daniel, Yannick Langlois, est décédé en milieu d'après-midi, hier, alors qu'il a percuté un arbre après avoir perdu la maîtrise de son véhicule tout-terrain, à bord duquel prenait aussi place sa nièce de 16 ans. Celle-ci a été gravement blessée à une jambe. L'accident est survenu près du chemin la Plaisance, dans la réserve faunique de Port-Daniel, où les gens vont se baigner quand il fait chaud comme hier. M. Langlois et sa nièce ne portaient pas de casque. « Il serait mort sur place; son décès a été constaté à l'hôpital de Chandler. La vitesse serait en cause. Un prélèvement toxicologique a été effectué, ce qui est automatique en pareilles circonstances », a indiqué Gérard Carrier, porte-parole de la Sûreté du Québec. La nièce de la victime aurait eu le temps de sauter avant l'impact contre l'arbre, une information que ne peut confirmer la SQ. La jeune femme a subi une chirurgie à la jambe à l'hôpital de Chandler en fin d'après-midi. Ce sont des citoyens se trouvant à proximité du lieu de l'accident qui ont alerté la police. Gilles Gagné (collaboration spéciale)



CET ÉTÉ, ÇA VA CHAUFFER!



vroum-vroum

Obtenez un financement  
à l'achat à partir de0%<sup>†</sup>

MAZDA 6 BERLINE 2005

LOUEZ À PARTIR DE

-OU- 249\$<sup>‡</sup> par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant initial de 2 595\$  
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉGAGNANTE  
de plus de 100 prix internationaux

MAZDA 6 SPORT - 5 PORTES 2005

ARC  
MEILLEURE VEHICULE DU QUÉBEC  
Prix AJAC 2005  
Meilleure voiture à essence familiale

MAZDA 6 FAMILIALE SPORT 2005

ARC  
MEILLEURE VEHICULE DU QUÉBEC  
Prix AJAC 2005  
Meilleure familiale

mazda

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup plus chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MGTOPROPUSEUR

\* 0% de financement à l'achat aux particuliers jusqu'à 24 mois sur les Mazda 2005 neuves. Financement consenti par le Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Exemple de financement: Mazda6: 10 000\$ pour un terme de 24 mois: 416,67\$/mois. † Taxe de location perçue par Mazda: offre portant uniquement sur la location au détail des Mazda6 berline GS 4 cyl. (modèle G450SSA000) 2005 neuves de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immobilisations, assurances, taxes et frais d'inscription au RDSP en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieurs. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 10 juillet 2005.

PROGRAMME  
MAZDA POUR  
LES EMPLOYÉS